

DOSSIER
VIANDE BOVINE

PRODUCTION

N° 535
Décembre 2022

Économie de l'élevage



Viande bovine en France : chronique d'une érosion depuis 2010

- Cheptel de vaches : une décapitalisation qui s'accélère
- Du cheptel à la production
- Le veau : une production en cycle court
- La moitié des mâles allaitants destinés à l'export maigre
- Dynamique des productions de jeunes bovins et de boeufs
- Femelles, une grande diversité de produits
- Croissance de la production issue des cheptels bio

LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEUR EN CHEF :

Boris DUFLOT

RÉDACTEURS :

Département Économie de l'Élevage : Ilona BLANQUET, Maximin BONNET, Baptiste BUCZINSKI, Michel DOUGUET, Hélène FUCHEY, Eva GROSHENS, Caroline MONNIOT, Christophe PERROT.

RELECTURE :

Gérard YOU

FINANCEURS :

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage

Viande bovine en France : chronique d'une érosion depuis 2010

La France a perdu brutalement plus de 730 000 vaches entre le cheptel de mai 2018 (lui-même égal à celui de 2012-2013) et celui de mai 2023, dont 440 000 vaches allaitantes et 290 000 vaches laitières. À la moindre rentabilité des activités laitière et bovin viande face aux productions végétales, surtout au regard du capital mobilisé et du travail nécessaire pour produire, s'ajoute un choc démographique qui entraîne une érosion accélérée du nombre d'éleveurs, et avec lui du cheptel de bovins. Car les exploitations bovines qui restent en place ne s'agrandissent plus (vaches allaitantes) ou nettement moins (vaches laitières).

Avec un décalage d'environ 2 ans, la production nationale de viande bovine suit cette baisse de cheptel, la décapitalisation ayant au départ alimenté des abattages supplémentaires de vaches de réforme. La mécanique entre les dynamiques de cheptel et la production de viande est complexe, d'autant que les systèmes d'élevage et les animaux produits sont extrêmement divers, qu'ils soient issus des troupeaux laitiers ou allaitants, vaches, génisses, veaux, broutards, jeunes bovins, bœufs, taureaux. C'est pourquoi nous avons consacré un chapitre entier de ce dossier au lien entre cheptel et abattages, sur la base d'une démarche analytique originale fine qui explique comment chaque variable influe sur les volumes produits.

Les chapitres suivants proposent pour chaque catégorie de bovin une analyse sur 11 ans de la production, des âges à l'abattages, des poids de carcasse et des conformations suivant les races. Le dernier chapitre est consacré à la production de viande biologique, qui a triplé en 11 ans mais qui compte toujours pour moins de 3% de la production de viande bovine.

L'analyse descriptive de la diversité des animaux produits et de leurs caractéristiques s'arrête en 2021, mais le paysage s'est encore assombri depuis. La décapitalisation s'est accélérée et la production nationale de viande bovine a amorcé une baisse inéluctable à court terme.

Face à une telle perspective, des leviers d'actions existent.

Une piste dont compte se saisir la filière pour limiter la chute de production en France est de dynamiser l'engraissement sur le territoire national, ce qui irait de pair avec une baisse des exportations de broutards et de veaux laitiers. La grande diversité des animaux produits sera par ailleurs source de résilience pour la production de viande bovine, en lui permettant de s'adapter aux opportunités de marché et aux multiples enjeux auxquels elle devra faire face dans les années à venir.

SOMMAIRE

2/ CHEPTTEL DE VACHE :
UNE DÉCAPITALISATION
QUI S'ACCÉLÈRE

6/ DU CHEPTTEL À LA PRODUCTION

10/ LE VEAU : UNE PRODUCTION
EN CYCLE COURT

14/ LA MOITIÉ DES MÂLES ALLAITANTS
DESTINÉS À L'EXPORT MAIGRE

16/ DYNAMIQUE DES PRODUCTIONS
DE JEUNES BOVINS ET DE BOEUF

22/ FEMELLES : UNE GRANDE
DIVERSITÉ DE PRODUITS

28/ CROISSANCE
DE LA PRODUCTION
ISSUE DES CHEPTTELS BIO

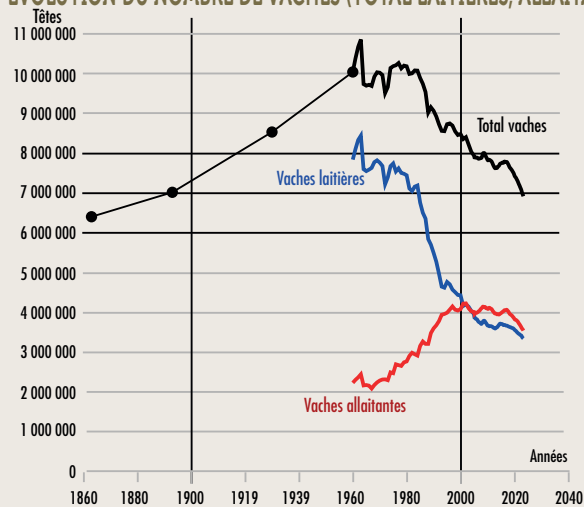
1

CHEPTTEL DE VACHES : UNE DÉCAPITALISATION QUI S'ACCÉLÈRE



De 2005 jusqu'à la mi 2018, les cheptels de vaches laitières ou allaitantes ont évolué à la hausse (fin des quotas laitiers, anticipation de la réforme des aides couplées aux vaches allaitantes) ou à la baisse (globalement tendancielle pour le cheptel laitier du fait de la hausse du rendement par vache). Mais le contraste est fort avec les évolutions enregistrées depuis la mi 2018 caractérisées par des baisses prononcées et continues. Ce mouvement est connu sous le nom de décapitalisation, puisqu'il a d'abord concerné le cheptel avant de se propager de façon évidente à la baisse des volumes de lait et de viande bovine produits. Manque de rentabilité chronique des productions bovines notamment face aux grandes cultures, longue crise laitière de 2015-2016 qui a effacé la fin des quotas, choc démographique maximum dans les secteurs bovins, pénurie de main d'œuvre y compris salariée, partiellement compensée par la robotisation, conflits de voisinage avec des projets de grandes unités d'élevage. Les explications sont multiples. Elles se traduisent par un nombre d'éleveurs en nette baisse et un moindre intérêt pour les croissances individuelles de cheptel. Cette décapitalisation n'est pas homogène sur le territoire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES (TOTAL LAITIÈRES, ALLAITANTES)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SSP, Eurostat, SPIE-BDNI

Encadré typologique

Afin de suivre dans le temps, le nombre d'élevages laitiers (au sens de commercialisant du lait ou des produits laitiers), une règle typologique, applicable à la BDNI (base nationale d'identification des bovins), a été calée grâce aux recensements agricoles en 2000 et 2010. Pour retrouver le nombre d'élevages livrant ou transformant du lait à la ferme, un seuil minimum (n) d'effectif de vaches de type racial laitier (VL) a été instauré. Ce seuil (n) a été fixé à 5 vaches en 2000, 10 à partir de 2010, soit une augmentation de 0.5 vache par an entre 2000 et 2010. Pour une année donnée, l'élevage doit vérifier la condition nombre de VL >= n et nombre de VL >= 0,1 x nombre de vaches allaitantes pour écarter les grands troupeaux allaitants utilisant des nourrices laitières.

Les vaches en France. Types raciaux et destination

Début 2023, la France comptait un peu moins de 7 millions de vaches pour la première fois depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Au sein de ces vaches (bovins femelles ayant déjà vêlé), on distingue les **vaches de type racial laitier** en regroupant les animaux de race laitière ou mixte, ainsi que les animaux déclarés croisés mais avec une mère laitière ou croisée et un père de race laitière (la signature d'un croisement laitier plutôt rare en France par rapport à l'étranger jusqu'à il y a une dizaine d'années mais qui a beaucoup progressé). Ces vaches de type racial laitier sont présentes dans 69 000 exploitations début 2023 alors que le nombre d'exploitations livrant ou transformant du lait de vache à la ferme est estimé à moins de 50 000. L'écart provient de vaches de type racial laitier très probablement non traites dans divers types d'exploitations (vaches nourrices appelées tantes dans les exploitations allaitantes ; cas des races mixtes : la moitié des vaches Vosgiennes ne seraient pas traites notamment dans les petits troupeaux ; petits troupeaux de conservation, vaches à l'engraissement, ...). Une règle typologique (cf. encadré) a été établie pour repérer les exploitations travaillant probablement leurs vaches de type racial laitier. L'identification de ces exploitations permet de dénombrer les **vaches laitières (vaches de type racial laitier probablement traites)** pour les analyses dédiées à la production de lait. Sur la période d'étude (2010-2022), elles sont 100 000 à 60 000 de moins que les vaches de type racial laitier, agrégat utilisé pour les analyses portant sur la production de viande (y compris celle issue du cheptel laitier trait ou non).

Les autres vaches, de type racial viande, ou issues d'un croisement non laitier (typiquement lait x viande), sont appelées **vaches allaitantes**.

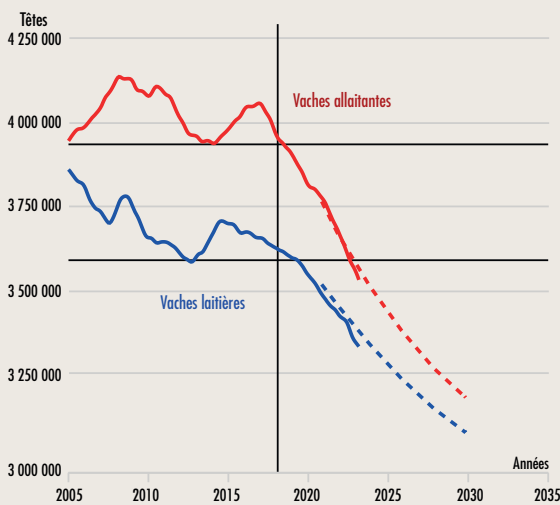
EFFECTIFS DE VACHES PAR CATÉGORIE EN MOYENNES ANNUELLES ET EN MARS 2023.

1 000 ha	2010	2012	2016	2018	2021	2022	01/03/2023
Effectif total de vaches dont	7 836 000	7 653 000	7 790 000	7 615 000	7 226 000	7 052 000	6 970 000
● vaches de type racial laitier	3 741 000	3 678 000	3 741 000	3 684 000	3 513 000	3 449 000	3 394 000
● vaches laitières probablement traites	3 635 000	3 583 000	3 655 000	3 603 000	3 443 000	3 383 000	3 337 000
● vaches allaitantes de type racial viande	4 095 000	3 975 000	4 049 000	3 931 000	3 713 000	3 604 000	3 575 000

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

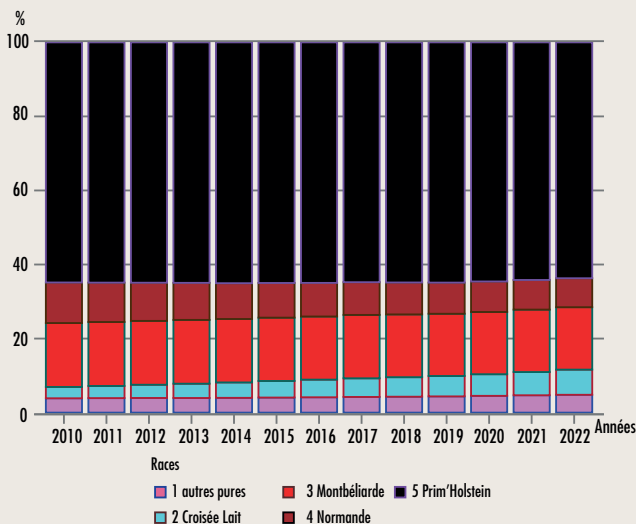
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES ET ALLAITANTES

TENDANCES DÉSAISONNALISÉES ET PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE (LIÉE AUX ÉLEVEURS) 2030



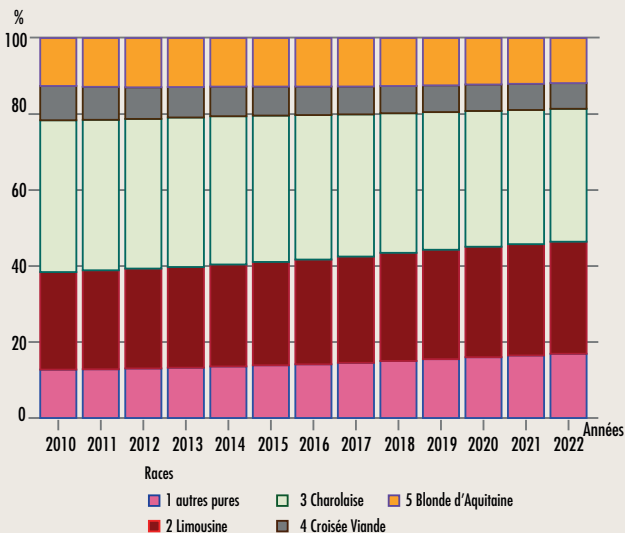
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après MSA et SPIE-BDNI

RÉPARTITION PAR RACE DES VACHES DE TYPE RACIAL LAITIÈRE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

RÉPARTITION PAR RACE DES VACHES DE TYPE RACIAL VIANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

Décapitalisation marquée depuis la mi-2018

Après avoir rebondi à la faveur de la sortie des quotas laitiers (mars 2015) et d'une adaptation des exploitations allaitantes aux incertitudes concernant les aides couplées (passage de la PMTVA à l'ABA en 2015), le cheptel de vaches est orienté à la baisse depuis 2016, avec une tendance qui s'accélère en fin de période.

Sans compter la chute de 2016 à mai 2018 qui ramène le cheptel de vaches à son niveau de fin 2012 (effet rebond inversé), la décapitalisation atteint 700 000 vaches en moins de cinq ans. Un tel rythme est inédit depuis le début des quotas laitiers (1984) qui avait également entraîné une chute très rapide du cheptel de vaches mais en partant d'un cheptel de près de 10 millions de têtes (cf. graphe page précédente).

Renouvellement des actifs : l'élevage bovin en première ligne

D'après les projections démographiques réalisées pour INTERBEV et le CNIEL en simulant i) les départs les plus probables de chefs et coexploitants à la retraite ou précocement, ii) des installations reconduites en nombre et en cheptel à partir des dernières observations, ii) des comportements de croissance individuelle en cheptels des éleveurs pérennes sur la fin de période (qui se détournent de la croissance en particulier en bovins viande), cette décapitalisation devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2030 en raison d'un choc démographique lié au vieillissement des chefs d'exploitation bovine, inédit depuis le début des quotas laitiers : 50% des éleveurs de 2018 devraient avoir quitté le secteur en 2027. Sur la fin 2022/début 2023, qui se situe donc au milieu, voire au sommet de cette vague démographique de grande ampleur, la réduction constatée des cheptels de vaches est un peu plus rapide que la projection (cf. graphe).

Une progression des vaches laitières croisées et un recul de la race Normande

La composition raciale du cheptel laitier a un peu évolué au cours de la décennie passée. La proportion de vaches de race Normande a chuté de 10,9% à 7,8%. Celle de vaches croisées est passée de 3,1% à 6,9%. La part des autres races est plus stable : de 17,3% à 16,9% de Montbéliarde, de 64,9 à 63,8% de Prim'Holstein (chute intervenue uniquement depuis 2019), de 3,9% à 4,8% pour les autres races pures.

Le recul de la race Normande s'explique paradoxalement par une forte dynamique laitière à la sortie des quotas laitiers en Normandie (la seule région française qui produit davantage qu'en mars 2015) avec des croissances soutenues des cheptels individuels et de leur productivité. Les vaches croisées selon des schémas variés sont, quant à elles, à relier au développement de la production en agriculture biologique et à un léger rebond des systèmes herbagers pâturants (constaté en zone de plaine avec le recensement agricole 2020).

Parmi ces vaches de type racial laitier, celles qui ne sont probablement pas traitées se répartissent de façon sensiblement égale entre Montbéliarde, autres races pures et Normande, et plus rarement croisées ou Prim'Holstein.

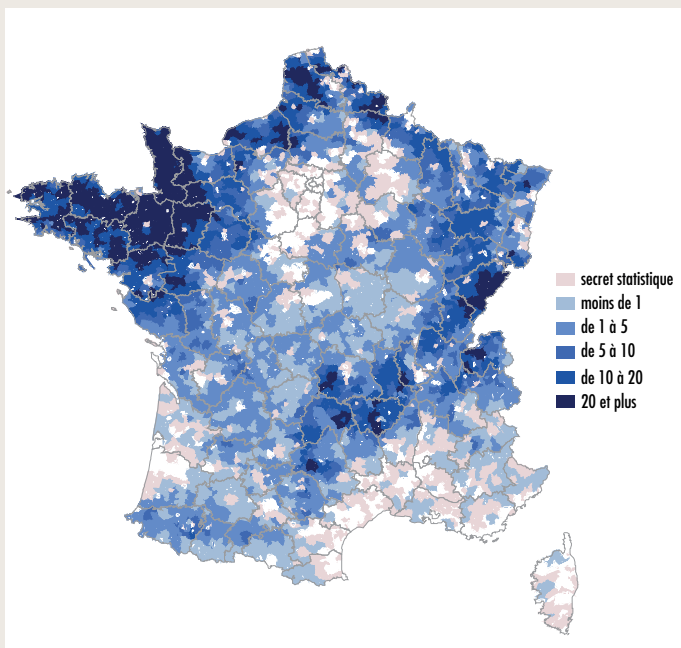
La race charolaise et les croisées viande subissent l'essentiel de la décapitalisation en vaches allaitantes

Tandis que l'effectif de vaches de race Limousine est stable en valeur absolue depuis 2010, et que celui des autres races pures (notamment rustiques, Aubrac, Salers, ...) progresse, l'effectif de vaches de race Charolaise chute lourdement (-23%) ainsi que celui des vaches croisées (-33%). Les Blondes d'Aquitaine se replient en valeur absolue (-17%), mais sont stables en pourcentage.

1

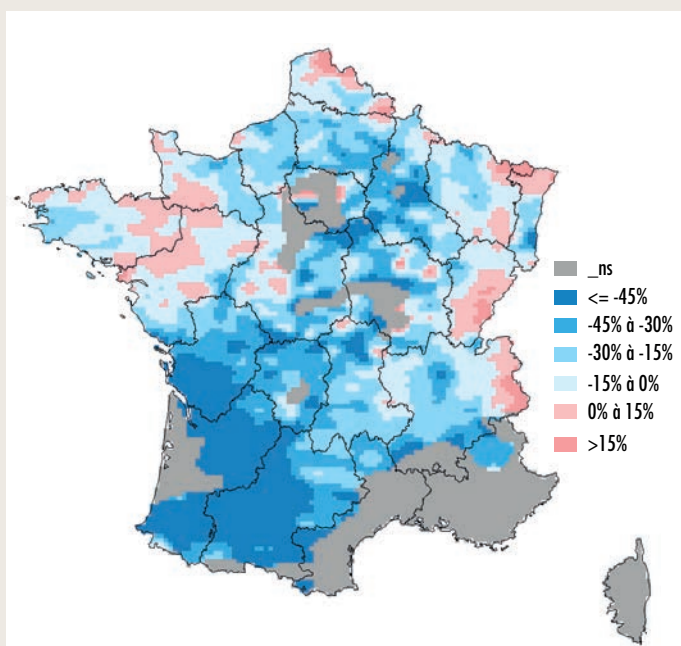
CHEPTEL DE VACHES : UNE DÉCAPITALISATION QUI S'ACCÉLÈRE

DENSITÉ DES VACHES LAITIÈRES (TÊTES PAR KM²) AU 31 DÉCEMBRE 2022, PAR CANTON



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

VARIATION DU NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES EN % ENTRE 2006 ET 2023 (MOIS DE MARS) AVEC LISSAGE SPATIAL



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

Des dynamiques territoriales contrastées

La fin des quotas a modifié la carte laitière

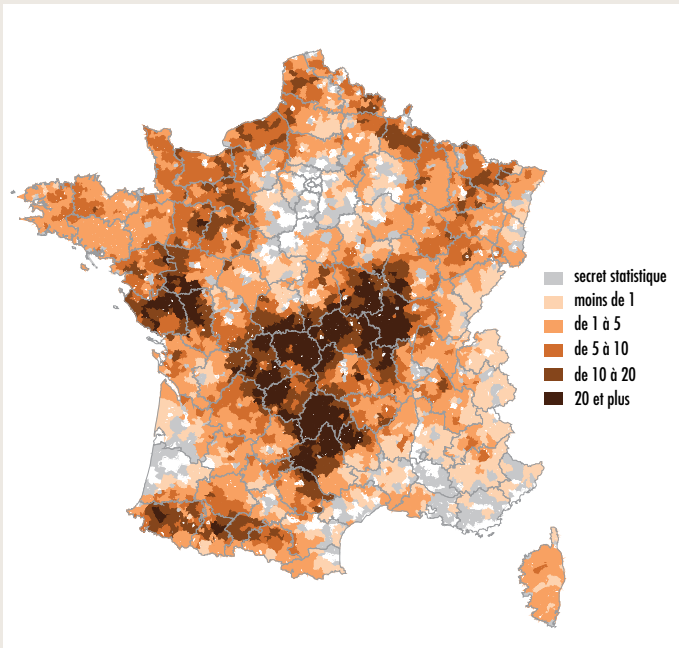
Jusqu'en 2005, la déclinaison française des quotas laitiers européens, avec un strict contrôle de l'offre, territoire par territoire, stabilisait à peu près les livraisons des différentes zones. Le basculement dans un régime dit de concurrence avec la sortie progressive des quotas a profondément modifié la donne en permettant à certaines zones d'exprimer leur potentiel productif (une partie du Grand Ouest à l'exception notable du sud-ouest de la Bretagne ; les montagnes de Franche-Comté et de Savoie, les zones frontalières de Belgique et d'Allemagne stimulées par ces pays voisins), d'abord à partir de références en provenance de zones de polyculture-élevage (typiquement du Sud-Ouest) dans lesquels les arbitrages se font souvent aux dépens de l'élevage.

Ces dynamiques différentes se sont traduites par de fortes baisses de cheptel dans les régions de polyculture-élevage (-45% et plus dans le Sud-Ouest), et des hausses de cheptel dans les zones mentionnées ci-dessus. Ces mouvements ont surtout eu lieu avant mars 2015 (suppression progressive des quotas), sauf en Normandie où ils ont été aussi plus tardifs. Depuis 2019, la tendance à la baisse est assez générale (plus accentuée toujours dans les mêmes zones), les zones en croissance de cheptel étant très rares (Savoie, plaine des Vosges, frontières belges et allemandes). Un certain nombre de zones ont encore en mars 2023 un niveau de cheptel laitier supérieur à celui de mars 2006 (avant le début de la suppression progressive des quotas).

Ces variations de cheptel laitier selon les territoires sont d'origine multifactorielle (potentiel pédoclimatique local pour l'herbe et les fourrages ; existence d'alternatives agricoles ; dynamique insufflée ou pas par les transformateurs dans le cadre du basculement dans un régime dit de concurrence ; politiques publiques ciblées sur certaines zones ; ambiance laitière et effet des économies d'agglomération) et ont tendance à être auto entretenues dans un sens ou dans l'autre : spirale de déprise laitière contagieuse dans le Sud-Ouest ou très fort taux de remplacement des départs dans les montagnes laitières de Franche-Comté, célèbres pour leurs fromages sous AOP, alors que le secteur laitier affiche dans son ensemble le plus faible taux de remplacement de l'agriculture française.



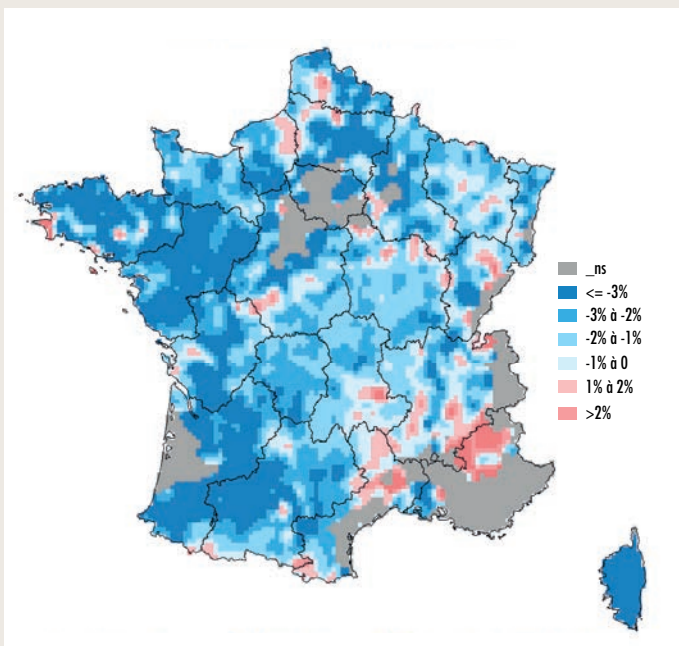
**DENSITÉ DES VACHES ALLAITANTES (TÊTES PAR KM²)
AU 31 DÉCEMBRE 2022, PAR CANTON**



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI



**VARIATION DU NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES PAR AN EN %
ENTRE 2018 ET 2023 (MOIS DE MARS) AVEC LISSAGE SPATIAL**



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

Très peu de zones échappent à la décapitalisation allaitante

Après un recalage en 2017 qui a effacé une phase d'anticipation de la nouvelle PAC, le cheptel allaitant est rentré dans une phase de décapitalisation très marquée depuis 2018 (rythme de réduction régulier entre -2% et -3% /an). Faible rentabilité, notamment face aux grandes cultures, exigences en capital et en travail, difficultés de transmission pour un nombre croissant d'éleveurs âgés, sont les facteurs explicatifs de cette décapitalisation. Très peu de zones ont échappé à cette évolution, renforcée par une tendance à l'extensification pour gérer des années sèches sur tout ou partie de la France depuis 2017 (à l'exception de 2021).

Les rares zones en hausse de cheptel (notamment Alpes du Sud et une partie du Massif central) correspondent à des reconversions laitières ou à des substitutions ovin/bovin.

On constate cependant un rythme de décapitalisation plus lent dans le grand bassin allaitant (de l'ordre de -1,5%/an), en particulier dans sa fraction sud-est sans alternative agricole, que dans les zones de polyculture-élevage ou du grand Ouest dans lesquels l'attrait pour les cultures est marqué (rythme de réduction supérieur à -3%/an, en moyenne sur cinq ans).



2

DU CHEPTEL À LA PRODUCTION

Les variations des effectifs de vaches ne se traduisent pas directement dans les tonnages de viande produits.

La production de viande issue d'une année donnée dépend en premier lieu des naissances des années précédentes, elles-mêmes dépendantes du cheptel reproducteur des années antérieures et des performances et choix opérés à la reproduction (essentiellement croisement et semence sexée).

En second lieu, l'orientation par les éleveurs des veaux disponibles vers les débouchés possibles (veau, jeune bovin, génisse, export, reproduction, etc.) influence la temporalité et les volumes de viande produits.

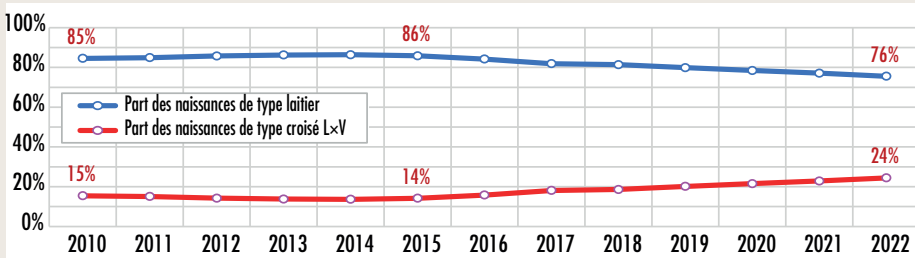
Vaches
laitières
31 déc. 2022

Vêlage
mère
2022 / 2016

Naissances
mère laitière
2022 / 2016 : -8%

3

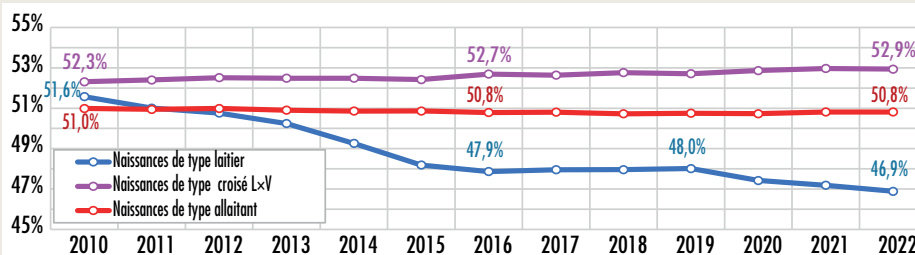
TAUX DE CROISEMENT - NAISSANCES DE MÈRE LAITIÈRE - FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

4

TAUX DE MASCULINITÉ ANNUEL (NAISSANCES MÂLES/NAISSANCES TOTALES) - FRANCE MÉTROPOLITAINE



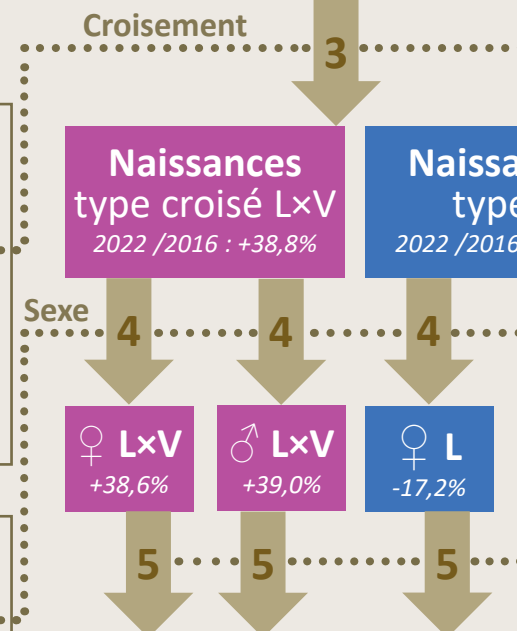
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Progression des pratiques de sexage et de croisement dans les troupeaux laitiers

Les pratiques de sexage femelle des semences connaissent un développement majeur en élevage laitier, qui a induit une baisse de la part de mâles dans les naissances de type laitier, de 51,6% en 2010 à 46,9% en 2022. Les éleveurs assurent alors le renouvellement du troupeau reproducteur sur un nombre réduit de femelles performantes. Ils libèrent ainsi les autres mères pour le croisement, qui leur assure une meilleure valorisation économique des veaux. Ces pratiques de sexage et de croisement connaissent donc une progression conjointe.

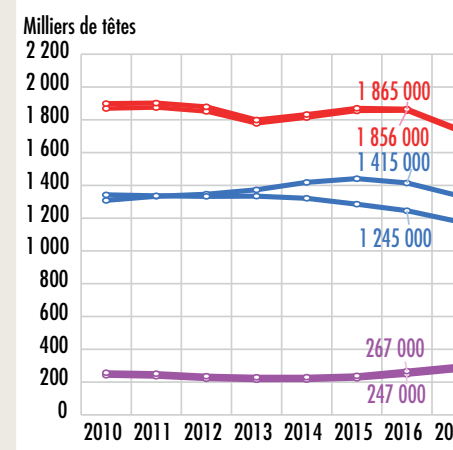
Le sexage mâle ne rencontre quant à lui encore qu'un très léger développement pour les naissances croisées, aux effets encore quasi invisibles sur la proportion de mâles.

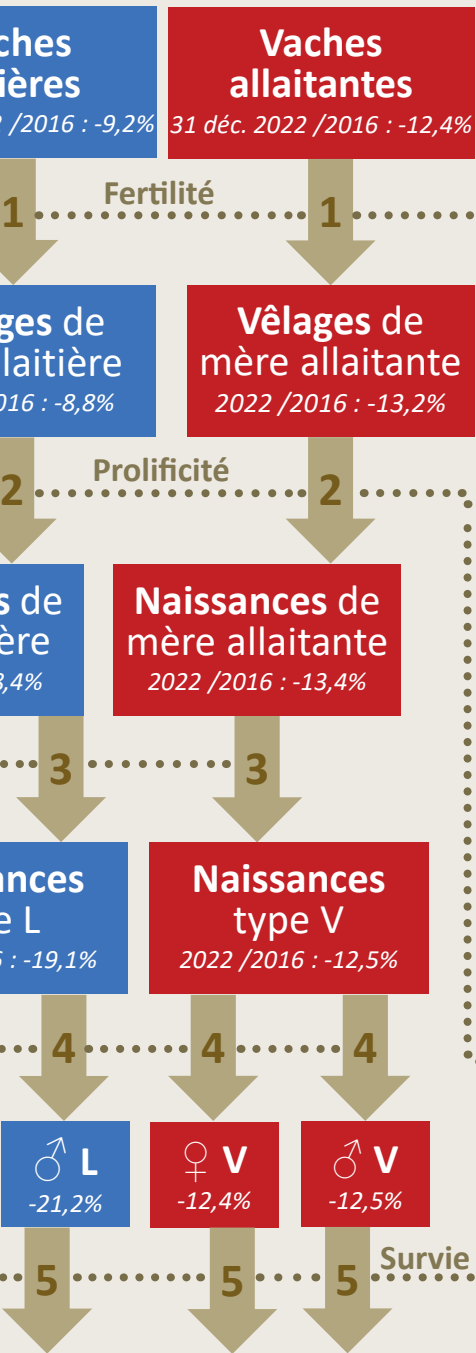
En élevage allaitant, le recours à la semence sexée reste anecdotique et la part de mâles reste stable depuis 2010, autour de 51%.



Bilan

DISPONIBLE DE VEUX VIVANTS À 30 JOURS, PAR C





1 Une fertilité variable, en particulier dans le troupeau allaitant

La fertilité du cheptel allaitant est en baisse tendancielle depuis 2016, ce qui peut en partie s'expliquer par la décapitalisation, qui amène les éleveurs à réduire les mises à la reproduction en prévision des sorties des vaches. Des baisses ponctuelles de fertilité ont été observées en 2017 et 2019 en raison de la dégradation de l'état des animaux, qui a pu être imputée à la mauvaise qualité des fourrages.

Si le cheptel laitier a également été impacté par ces épisodes, on observe une plus grande stabilité qui peut s'expliquer par la surveillance rapprochée des femelles et de leur alimentation.

TAUX DE FERTILITÉ APPARENT (VÊLAGE/VACHE PRÉSENTE AU 1^{ER} JANVIER) - FRANCE MÉTROPOLITAINE

Année	mère laitière	mère allaitante
2010	0,90	0,94
2011	0,90	0,93
2012	0,91	0,94
2013	0,91	0,91
2014	0,91	0,93
2015	0,91	0,94
2016	0,91	0,94
2017	0,90	0,87
2018	0,92	0,91
2019	0,90	0,88
2020	0,91	0,90
2021	0,91	0,90
2022	0,91	0,90

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

2 Prolifécité stable pour les deux cheptels

Le nombre de naissances par vêlage reste globalement stable, ce qui impacte peu le nombre de veaux disponibles par vache

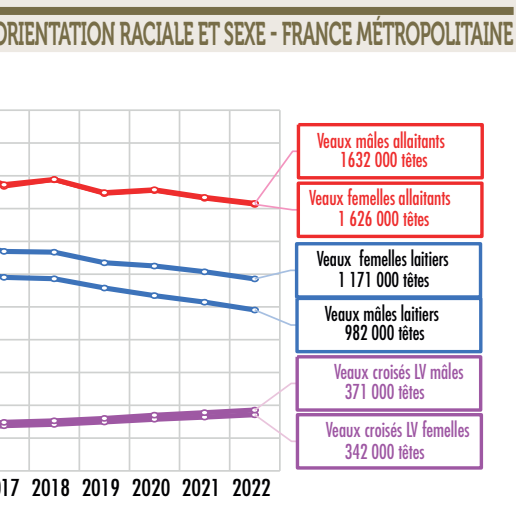
TAUX DE GÉMELLITÉ (VEAUX DÉCLARÉS/VÊLAGE) - FRANCE MÉTROPOLITAINE

Année	mère laitière	mère allaitante
2010	1,04	1,04
2011	1,04	1,04
2012	1,05	1,05
2013	1,05	1,05
2014	1,05	1,05
2015	1,05	1,05
2016	1,05	1,05
2017	1,05	1,05
2018	1,05	1,05
2019	1,05	1,05
2020	1,05	1,05
2021	1,05	1,05
2022	1,05	1,05

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

5 Mortalité stable au sein des types d'animaux

Le taux moyen de mortalité avant 30 jours est très contrasté entre catégories : la plus faible mortalité s'observe pour les femelles de mère allaitante, et la plus élevée pour les mâles laitiers. Cette mortalité est très stable dans le temps en élevage allaitant, mais connaît une légère dégradation tendancielle en élevage laitier.



Le disponible en veaux se contracte et glisse vers davantage de croisés

Les effectifs totaux de veaux toujours vivants à 30 jours ont baissé de -11,2% entre 2016 et 2022 et suivent ainsi la dynamique de baisse du nombre de vaches total (-10,9%).

Cependant, la composition en sexe et en orientation raciale des veaux a profondément évolué depuis 2010. Le développement des pratiques de sexage-croisement a induit une hausse de la proportion de veaux croisés lait x viande dans les naissances. Ce développement a été tel que les effectifs de veaux croisés lait x viande ont augmenté de +39%. Cette croissance s'est faite au détriment des effectifs de veaux de type laitier qui a reculé de -21% pour les mâles et de -17% pour les femelles.

Par ailleurs, des événements peuvent affecter ponctuellement ce disponible, comme on a pu le constater en 2017 avec un épisode de baisse marquée de la fertilité qui a affecté l'élevage allaitant et, dans une moindre mesure, l'élevage laitier.

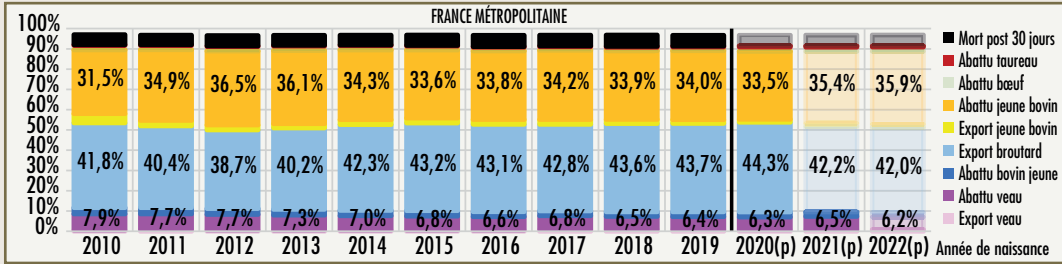
Évolution de l'orientation des cohortes de veaux nés

Pour chacun des types de veaux nés et toujours vivants à 30 jours, l'orientation vers les différents débouchés va décider de l'année d'abattage de l'animal et des volumes de les veaux nés en année N vont ainsi pouvoir alimenter à titre d'exemple soit la production de veaux des années N et N+1, soit les exports de broutards des années N à N+2, d'où un nouveau déphasage entre évolutions des cheptels présents et évolutions des productions de l'année.

Nous retraçons grâce aux données SPIE-BDNI et Normabev les évolutions de l'orientation à 3 ans des mâles (veau, jeune bovin, bœuf...) et à 5 ans des femelles (veau, jeune vache) animaux n'est à ce stade pas encore entrée en production : le total est ainsi légèrement inférieur à 100% des naissances.

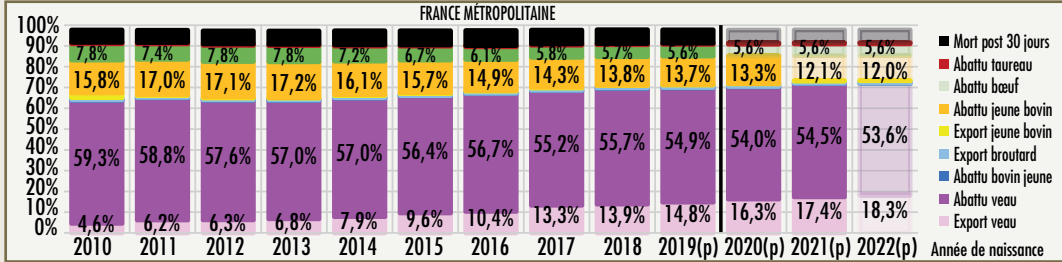
Orientation des mâles, allaitants et laitiers

HISTORIQUE ET PROJECTION DE L'ORIENTATION À 3 ANS DES MÂLES NÉS DU CHEPTEL ALLAITANT



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

HISTORIQUE ET ESTIMATION DE L'ORIENTATION À 3 ANS DES MÂLES NÉS DU CHEPTEL LAITIER



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Récente et légère réorientation des mâles allaitants vers l'engraissement

L'orientation des mâles de type allaitant vers l'engraissement, l'export des broutards et la production de veaux sont des orientations concurrentes.

Les transferts de l'un vers l'autre ont existé au cours des actions des abatteurs. Ainsi, on observe une réorientation de l'engraissement en France, au détriment de l'exportation de mâles et la relative stabilité des effectifs de mâles par rapport à la part d'animaux destinés à l'exportation en Espagne.

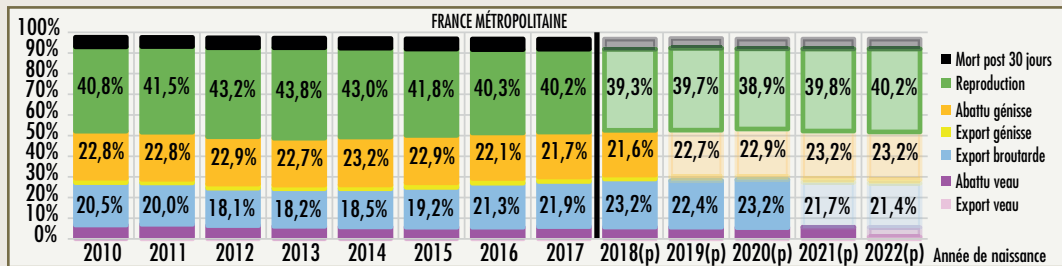
Les mâles de type laitier

L'orientation des mâles de type laitier vers l'engraissement, l'export des broutards et la production de veaux sont des orientations concurrentes. L'orientation dominante des veaux de boucherie s'érode également, mais les discussions en cours au niveau des animaux seront déterminantes pour la production de veaux.

En parallèle, la part de veaux exportés a nettement diminué, les discussions en cours au niveau des animaux seront déterminantes pour la production de veaux.

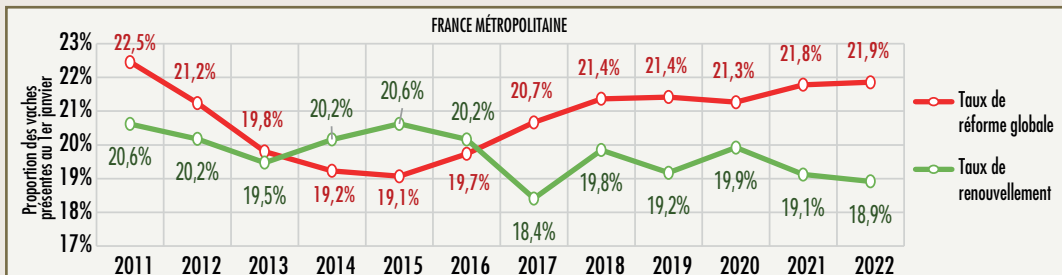
L'orientation des femelles, point clé de la production

HISTORIQUE ET PROJECTION DE L'ORIENTATION À 5 ANS DES FEMELLES ALLAITANTES



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

TAUX DE RENOUVELLEMENT ET DE RÉFORME APPARENTS OBSERVÉS EN ÉLEVAGE ALLAITANT



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Femelles allaitantes : la baisse des abattages de vaches

L'évolution de l'orientation des femelles allaitantes vers l'engraissement, l'export des broutards et la production de veaux sont des orientations concurrentes. À partir de la cohorte 2014, une baisse des abattages de vaches est observée, ces dernières étant de plus en plus destinées à la reproduction, ces dernières étant de plus en plus destinées à la reproduction, ces dernières étant de plus en plus destinées à la reproduction.

L'ensemble des femelles des différentes cohortes constituent le renouvellement de l'année (proportion des effectifs présents au 1^{er} janvier). Depuis 2014, le renouvellement est resté inférieur à 20%, les vaches prélevées pour abattage (ou taux de réforme) se sont alors maintenus à des niveaux élevés depuis le début de la décapitalisation.

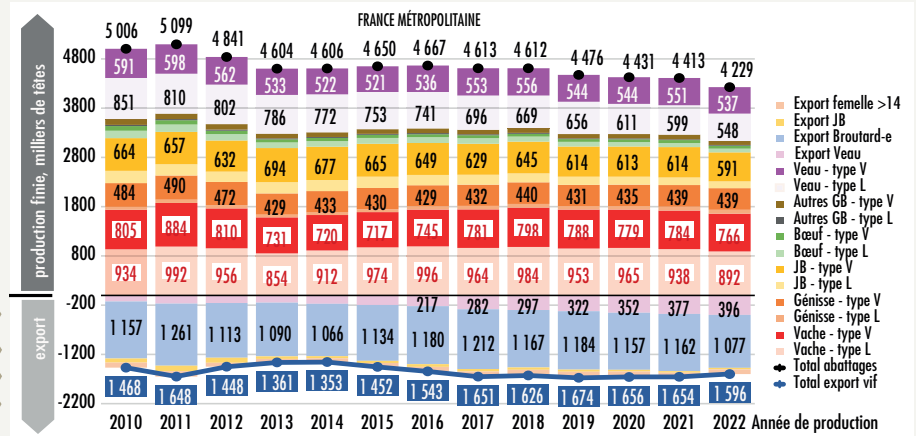
La différence entre taux de renouvellement et de réforme est négative, ce qui indique que plus de vaches sont abattues que renouvelées.

Production, en têtes

Baisse de -9,4% des bovins abattus entre 2016 et 2022

L'orientation de chacune des cohortes de naissances vers les différentes productions des années suivantes constitue la production globale issue des cheptels bovins, présentée ci-dessous. Les abattages de bovins finis ont diminué de -9,4% entre 2016 et 2022, tandis que l'export progressait de +3,4%, pour un nombre total de bovins produits en baisse de -6,2%. Notons que cette baisse globale n'est pas cohérente avec l'évolution du cheptel de fin 2016 à 2022 (-11%), mais avec celle de fin 2014 à fin 2020 (-6%), du fait du décalage entre naissance et production. Ce temps de retard est par ailleurs amplifié par l'afflux de vaches pour abattage : celles-ci ont ainsi progressé de +3% entre 2016 et 2022.

PRODUCTION DE BOVINS FINIS ET À L'EXPORT, PAR CATÉGORIE (EN MILLIERS DE TÊTES)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

de viande produits. Selon la date de naissance et de sortie, N-2, soit les abattages de jeunes bovins des années N+1 à

génisse, entrée en reproduction, ...). Une faible part des

Présentation des mâles de type

est historiquement stable. Les deux principales productions de jeunes bovins (ou JB) sont complémentaires

par le passé et dépendent des choix des éleveurs et des depuis 2021 une réorientation des mâles allaitants vers de l'export de broutards. Le manque de disponibilités en engraisés en JB en France réduisent mécaniquement la broutard.

Il y a plus de mâles de plus en plus exportés

quant à elle plus fortement évolué depuis dix ans. La fin de régression de l'engraissement en jeunes bovins : les mâles se diversifient pour se concentrer sur la production de viande laitière vers les filières françaises d'engraissement de viande à un rythme plus modéré.

progressivement progressé, tirée par la demande des engraisseurs européens sur la réglementation relative au transport et la pérennité de ce débouché.

La réforme de la découpe abonde

allaitantes recoupe les dynamiques de la décapitalisation. La part de plus en plus réduite des femelles est entrée en plus souvent exportées comme broutards. Ainsi, en 2016 et 2017 ont conforté le renouvellement du cheptel.

les cohortes de naissances vèlant une année donnée sont considérées (graphe du bas, ci-contre, représenté en %). Au début de la décapitalisation fin 2016, le taux de réforme est plus élevé, tandis que, dans le même temps, la part de vaches allaitantes a augmenté jusqu'à dépasser 21%. Les abattages de vaches sont soutenus du fait de la hausse de ce taux de réforme.

La réforme de découpe traduit l'évolution du cheptel reproducteur et de réforme depuis 2017.

Poids carcasse

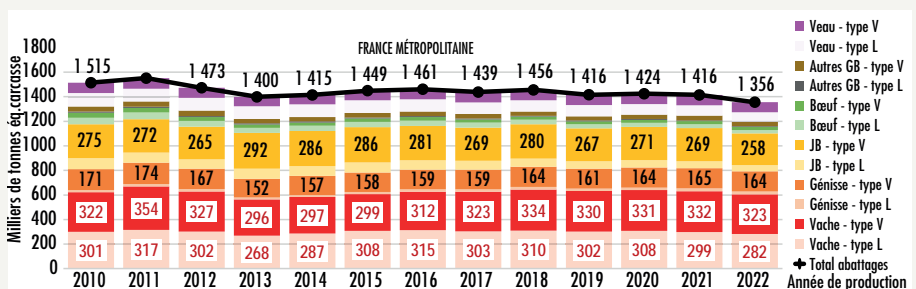
Hausse générale des poids carcasse entre 2016 à 2022

À l'exception des bœufs qui s'allègent du fait des pratiques de rajeunissement, l'ensemble des catégories connaissent une croissance des poids carcasse entre 2016 et 2022, à titre d'exemple +0,9% pour les jeunes bovins de mère allaitante et les vaches allaitantes, ou +0,5% pour les vaches laitières. Par ailleurs, l'équilibre entre les différentes catégories s'est fait en faveur de la croissance des volumes par tête, avec par exemple la progression des croisés, et la hausse de la part des vaches dans les abattages entraînée par la décapitalisation.

Production, en têtes

Bilan : une production finie en baisse de -7,2% entre 2016 et 2022, atténuée grâce à la hausse des poids moyens

PRODUCTION NETTE DE BOVINS FINIS, PAR CATÉGORIE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

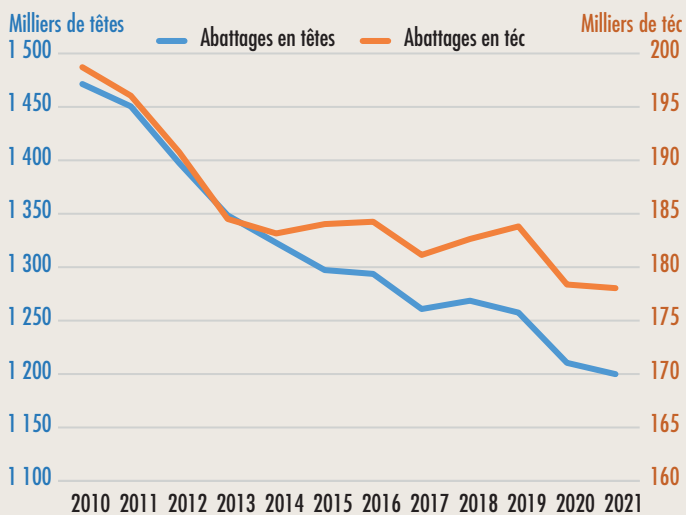
3

LE VEAU : UNE PRODUCTION EN CYCLE COURT

Contrairement aux gros bovins, la production de veau est organisée sur le territoire français par un nombre restreint d'entreprises d'intégration et se fait en cycle court, ce qui limite l'impact des crises, sans les éviter. Le nombre de veaux abattus en France a reculé de -19% entre 2010 et 2021, mais la production n'a perdu que 10% en tonnage, par l'alourdissement des carcasses et un vieillissement des veaux d'un mois. La chute de la production s'explique notamment par le remplacement très partiel des petits ateliers de 100-200 places, par des ateliers de plus de 300 places. Le développement du croisement viande sur une partie du cheptel laitier a entraîné un bond des abattages de veaux croisés et en a poussé une partie vers l'export.



ÉVOLUTION DES ABATTAGES ANNUELS DE VEAUX DE BOUCHERIE EN FRANCE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

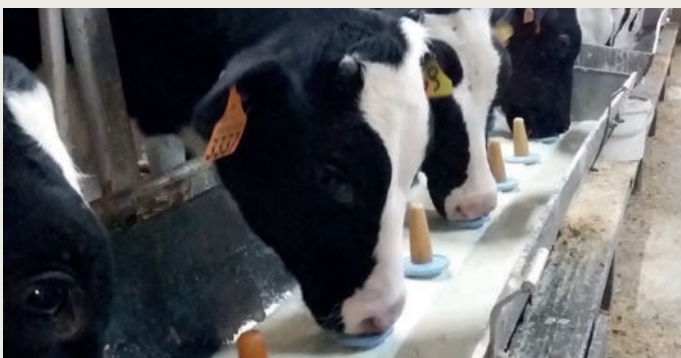
La production de veaux de boucherie s'est érodée de -10% de 2010 à 2021

Contrairement aux gros bovins, la production de veau de boucherie se fait en cycle court (six mois). C'est aussi une production organisée dont 90% des veaux appartient à des sociétés (intégrateurs), qui contractualisent avec des éleveurs et pilotent les effectifs de veaux qui leur semblent nécessaires aux besoins du marché. Le veau est une production qui s'adapte rapidement au contexte économique, sans échapper complètement aux crises.

Entre 2010 et 2021, la production de viande de veau de boucherie s'est érodée de -10%, passant de 198 000 téc à 178 000 téc (-21 000 téc). Le nombre de veaux abattus a reculé davantage, de -19% en 11 ans soit 270 000 veaux de moins, à 1 200 000 têtes. Dans le même temps, le poids des carcasses de veau a fortement progressé (+13 kg à 148 kg) ce qui permet des gains dans les coûts d'élevage, de transport et d'abattage-découpe.

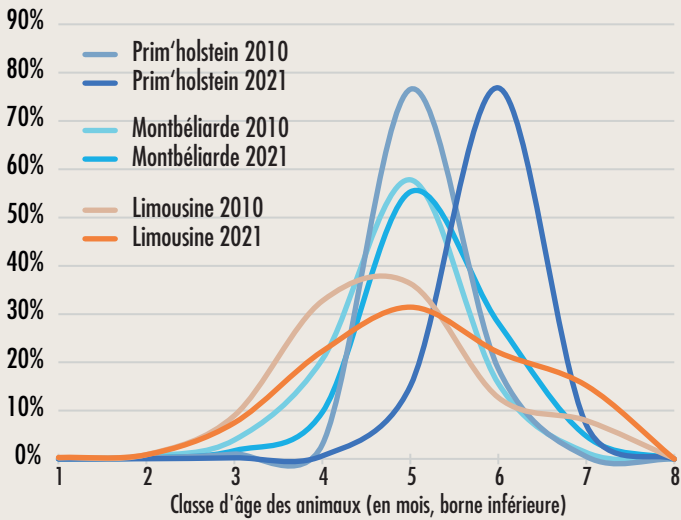
La production en têtes s'est érodée de -1,8% par an en moyenne mais cette baisse a varié au cours du temps. En 2012-2013, à la suite de l'explosion de la bulle internet, l'Europe a subi une crise économique qui a affecté la consommation. En 2014-2016, le rétablissement de l'économie et la campagne de communication d'Interbev Veau, financée par l'UE, ont soutenu production et consommation. En 2017, la production a de nouveau régressé, notamment du fait de la hausse rapide des naissances de croisés lait-viande, moins demandés par les intégrateurs car plus haut-de-gamme (18% des naissances en 2017 contre seulement 14% deux ans plus tôt). En 2019, le rebond de la production en téc a illustré un alourdissement des carcasses du fait d'une surproduction aux Pays-Bas, qui a entraîné un encombrement en France.

En 2020, les confinements ont réduit la demande en RHD et obligé les intégrateurs à restreindre la production qui a reculé de -3% en téc. Le retard d'abattage a été résorbé mi-2021 par la reprise de la consommation en RHD.



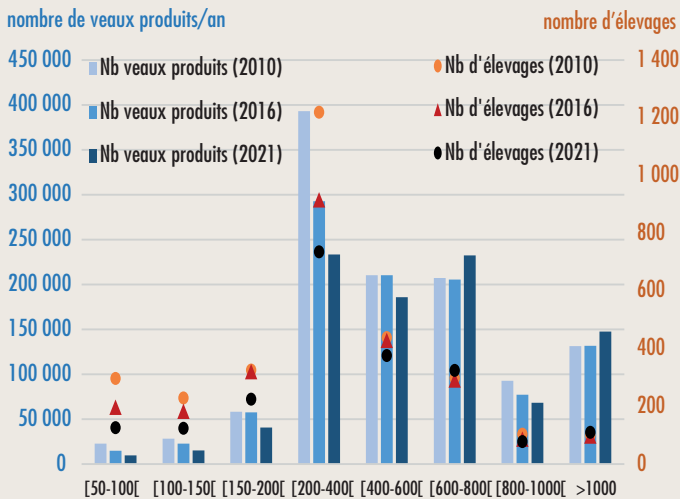
ÂGE À L'ABATTAGE DES VEAUX EN 2010 ET 2021

Part des animaux abattus



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

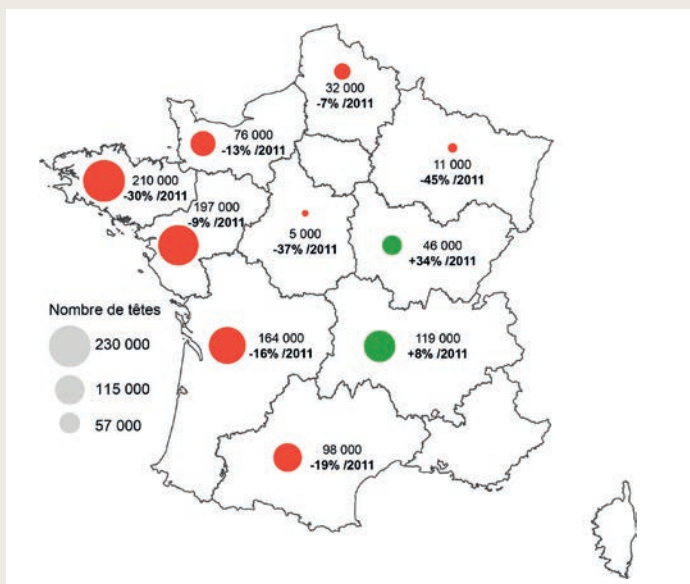
NOMBRE D'ÉLEVAGES ET DE VEAUX* PRODUITS EN 2010, 2016 ET 2021 SELON LA TAILLE DES ATELIERS**



*Ateliers ayant produit au moins 50 veaux, dont au moins 25 achetés
 **Taille de l'élevage exprimée en nombre de veaux produits/an

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

NOMBRE DE VEAUX GRAS PRODUITS* PAR RÉGION EN 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

L'âge à l'abattage des veaux gras a progressé d'un mois en 11 ans

En France, l'âge à l'abattage des veaux de boucherie a progressé en moyenne d'un mois en onze ans, en atteignant 187 jours (6 mois et 1 semaine) en 2021. Chez les Prim'Holstein cette évolution est parfaitement visible (à gauche). Ces veaux de boucherie conventionnels se sont également nettement alourdis, passant de 129 kg à 142 kg. L'aliment solide dans leur alimentation a été multiplié par 2,4 (passant de 110 kg en 2010 à 267 kg en 2021) et les poudres lactées ont reculé de 286 kg à 262 kg (source Inosys). Ces changements ont permis un engraissement moins onéreux, mais avec un gain moyen quotidien de poids (GMQ) amoindri par le remplacement de la poudre de lait écrémé par le lactosérum et davantage de fibres dans l'alimentation. Le vieillissement des veaux Holstein a été nécessaire pour atteindre les poids visés.

À l'inverse, les veaux montbéliards, au potentiel viande plus important car issus d'une race mixte, n'ont pratiquement pas subi d'allongement de leur durée d'engraissement : leur âge médian à l'abattage est resté inchangé. En 2010, 58% de ces veaux étaient abattus entre 5 et 6 mois d'âge et 55% en 2021. La conduite alimentaire de ces veaux a moins évolué, leur ration alimentaire a conservé une part de la poudre de lait écrémé, pour valoriser leur potentiel de croissance.

Réduction du nombre d'ateliers de veaux et agrandissement modéré

Le nombre d'élevages de veaux de boucherie professionnels* en France a diminué de -30% en 11 ans, passant de 3 010 ateliers en 2010 à 2 100 ateliers en 2021. Le remplacement très partiel des ateliers moyens (100-200 places) par de grands ateliers (300-400 places) ou très grands ateliers (>500 places) explique en partie l'érosion des effectifs engraisés en France de -19% en 11 ans.

Le nombre d'élevages de taille moyenne (100-200 places) a fortement chuté de -40%, passant de 1 220 en 2010 à 740 en 2021. La production cumulée de cette catégorie est passée de 390 000 têtes à 230 000 têtes (-41%). Ces ateliers ont souvent été créés comme diversification d'un élevage bovins viande, bovin lait ou avec une autre production animale, par exemple pour installer le conjoint de l'exploitant. Cette génération est partie en retraite et ces vieux élevages de petite taille n'ont été que partiellement remplacés par des ateliers neufs de 300-400 places dont le nombre est passé de 300 à 325 en 11 ans (+9% seulement). Leur production cumulée n'a augmenté que de 20 000 veaux/an, à 230 000 têtes. De même les très grands ateliers (>500 places) ont très peu progressé en nombre, de 100 à 110 ateliers, et n'ont ensemble augmenté leur production que de 15 000 veaux en 11 ans, à 145 000 veaux produits en 2021.

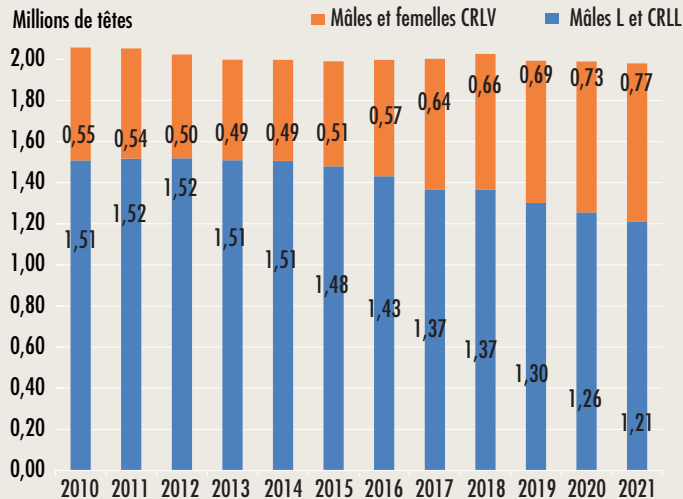
La production de veaux des différentes régions françaises a également suivi des dynamiques contrastées. La Bretagne, première région de production, a vu son volume se réduire de -30% entre 2011 et 2021, avec 210 000 veaux produits en 2021 et son nombre d'élevages chuter de -41%. En Pays de la Loire, 2^{ème} région, le recul du nombre de veaux produits a été plus mesuré (-9%) avec 197 000 têtes produites en 2021. La réduction du nombre d'élevages ligériens a été forte (-20%) mais la taille moyenne d'atelier a progressé de 440 veaux/an à 500 veaux/an.

*Professionnels : élevages qui ont vendu au moins 50 veaux gras dans l'année et ont rentré au moins 25 veaux à l'engraissement, depuis une autre exploitation.

3

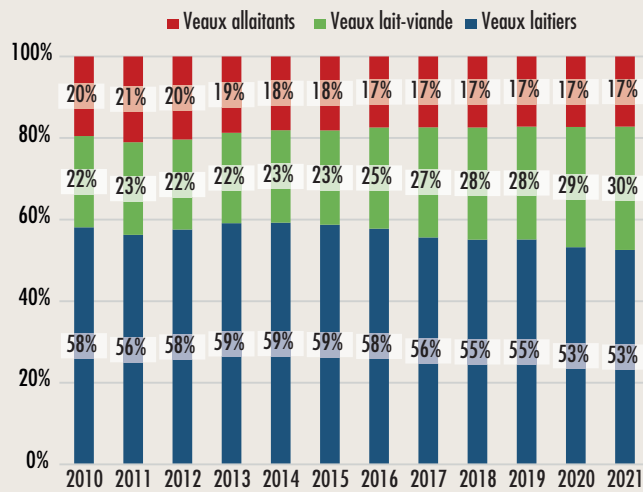
LE VEAU : UNE PRODUCTION EN CYCLE COURT

NAISSANCES DE VEAUX DE MÈRE LAITIÈRE, DESTINÉS À L'ENGRASSEMENT*



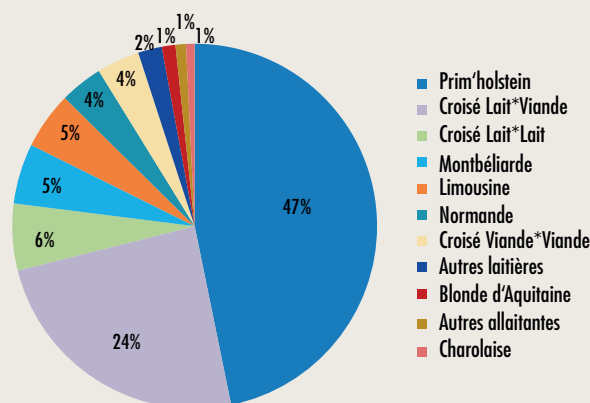
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI

RÉPARTITION DES TYPES RACIAUX DES VEAUX ABATTUS EN FRANCE (%)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

EFFECTIFS DE VEAUX MÂLES ABATTUS PAR TYPE RACIAL EN 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

De plus en plus de croisés dans les veaux disponibles pour engraissement...

En France, les naissances de veaux disponibles pour engraissement se sont érodées en 11 ans de -4% : de 2,06 millions de veaux en 2010 à 1,95 million en 2021. L'usage croissant de semences sexées, plus onéreuses, pour renouveler plus rapidement la génétique des troupeaux a conduit en même temps les éleveurs laitiers à utiliser plus de semences de taureaux de race à viande sur une partie du troupeau pour améliorer la valeur commerciale des veaux non destinés au renouvellement. Ainsi la part de mâles et femelles croisés lait-viande dans les veaux nés disponibles pour engraissement a bondi, de 27% en 2010 à 39% en 2021, de 550 000 veaux à 770 000 veaux (soit +40% en 11 ans). Avec les semences sexées, les naissances de mâles laitiers et croisés ont chuté de -20% (-300 000 têtes) de 1,51 million à 1,15 million de veaux.

...Et dans les abattages

La part de veaux laitiers dans les abattages de veaux gras est passée de 58% à 53% entre 2010 et 2021, tandis que celle de veaux croisés lait-viande a bondi de 22% en 2010 à 30% en 2021. La part des veaux allaitants dans les abattages (veaux de boucherie et veaux sous la mère inclus) s'est lentement érodée, de 20% à 17%.

Des profils raciaux très différents entre veaux de boucherie mâles et femelles

La part de veaux femelles dans les abattages est restée stable entre 2010 et 2021, aux alentours de 20%, mais les veaux mâles et femelles abattus ont des profils raciaux très divergents.

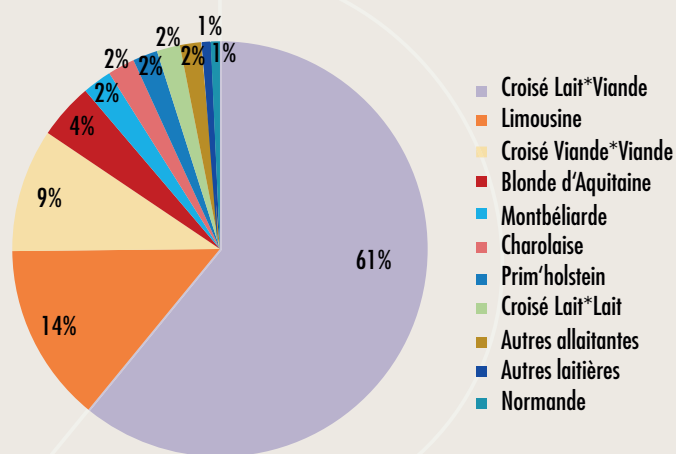
Parmi les veaux mâles abattus en France, près de la moitié (47%) étaient de race Prim'Holstein en 2021 (et 49% en 2010) le marché recherchant ce type de veau de boucherie standard pour son bon rapport qualité-prix. Suivent les croisés lait-viande (24% en 2021) dont la part relative a bondi de 50% en 11 ans, avec le développement du croisement lait-viande.

En 2021, les Montbéliards et Normands purs représentaient respectivement 5% et 4% des veaux mâles abattus. Par contre, les Montbéliards pesaient pour 12% de ces abattages en 2010, avant leur orientation partielle à l'export en veau de 21 jours vers l'Espagne, très demandeuse de cette race au potentiel viande. Les veaux mâles limousins et croisés viande-viande représentaient respectivement 5% et 4% en 2021 (veaux de boucherie et veaux élevés sous la mère, dont veaux d'Aveyron et du Ségala) tandis que les veaux gras charolais et blonds d'Aquitaine ne représentaient que 1% chacun, les mâles de ces races étant avant tout valorisés en JB ou brotard.

La situation est toute autre pour les abattages de veaux gras femelles en France (figure en haut, page suivante). Les plus nombreux sont les veaux femelles croisées lait-viande : 61% des abattages de veaux femelles en 2021, contre 54% en 2010.

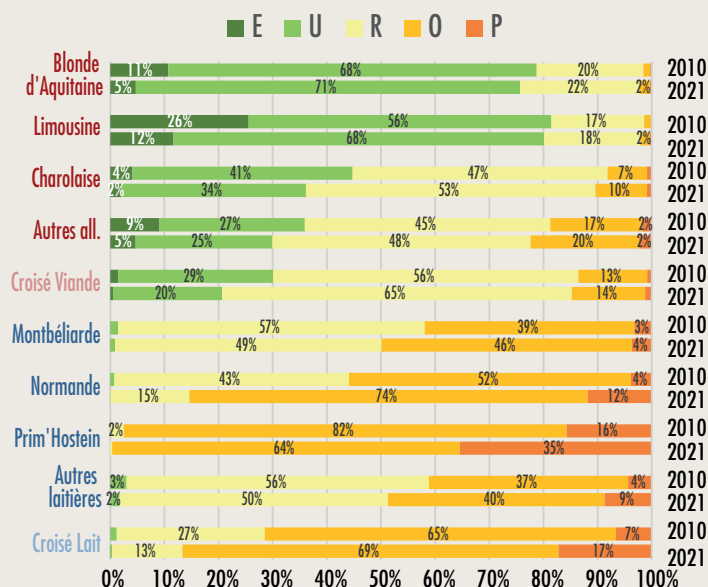
*Veaux destinés à l'engraissement : tous veaux mâles laitiers et croisés lait-lait, ainsi que l'ensemble des mâles et femelles croisés lait-viande. Les femelles de race laitière ou croisées LL ne sont pas engraisées (renouvellement du troupeau laitier).

EFFECTIFS DE VEAUX FEMELLES ABATTUS PAR TYPE RACIAL EN 2021



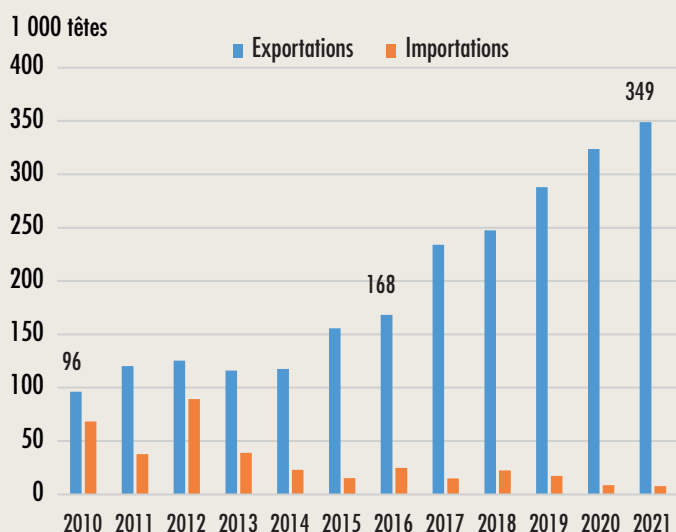
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

CONFORMATION DES VEAUX PAR RACE EN 2010 ET 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

EXPORTATIONS FRANÇAISES DE VEAUX DE MOINS DE 80 KG VIF



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Douanes françaises

Puis viennent les veaux gras femelles limousines (14% des abattages en 2021 comme en 2010), les croisées viande-viande (recul de 11% à 9% des abattages) et les Blondes d'Aquitaine (stables à 4%). Les Montbéliardes, Prim'holstein et Croisées lait-lait ne représentaient chacune que 2% des abattages de veaux gras femelles en 2021 (contre 3% en 2010) car elles sont prioritairement destinées au renouvellement du troupeau laitier.

La conformation des veaux gras s'est dégradée

En veaux laitiers, les conformations ont régressé du fait de la sélection génétique axée sur le lait. Cette évolution est frappante en **Prim'Holtsein (37% des abattages en 2021) où la part des P est passée de 16% à 35% entre 2010 et 2021**. Parmi les races laitières, c'est en Montbéliard (5% des abattages, race mixte) que les conformations se sont le moins dégradées : les R ont cependant reculé de 57% à 49% des abattages et à l'inverse les O sont passées de 39% à 46% des abattages montbéliards en 11 ans.

La conformation des veaux de race allaitante s'est aussi dégradée, mais bien moins qu'en laitier. C'est la race limousine qui a le mieux résisté à cette érosion, de 82% des effectifs en E et U en 2011 à 80% en 2021 (7% des abattages de veaux, race allaitante la plus importante en production de veaux gras).

L'érosion de l'engraissement des veaux laitiers les a poussés à l'export

Entre 2010 et 2021, le nombre de veaux de moins de 80 kg exportés par la France a été multiplié par 3,6 (Douanes), passant de 96 000 à 349 000 têtes. 2017 marque l'accélération des exports de veaux avec la modification des types génétiques, soit davantage de veaux croisés lait-viande nés que nécessaire aux entreprises d'intégration. Les exports de jeunes veaux - à 90% vers l'Espagne - ont bondi de +39% en un an à 235 000 têtes (+65 000 têtes) montrant l'intérêt du pays pour l'engraissement.

La part des veaux croisés et des femelles dans les exports n'a cessé de croître. Selon SPIE-BDNI, les croisés lait-viande représentaient 43% des exports en 2021 contre 31% cinq ans plus tôt, et la part des veaux femelles est passée de 25% à 32% sur la même période, avec le développement du croisement produisant des animaux des deux sexes à engraisser.

Veaux sous mère : plongeon de la production

Selon SPIE-BDNI, 50 000 veaux ont été élevés sous leur mère et abattus en 2021 - produits sous label ou non - contre 87 000 en 2010 (-42%). Ces veaux de race allaitante têtent leur mère deux fois par jour et sont élevés sur paille avec un complément de céréales en Massif central, souvent sous label de qualité. 1 720 élevages allaitants naisseurs-engraisseurs de veaux ont produit chacun en moyenne 26 veaux sous la mère en 2021 (+2 veaux/2010). Le nombre de ces élevages a reculé de -38% en 11 ans.

L'âge à l'abattage des veaux limousins, principalement élevés sous la mère, s'est étalé (cf courbe en haut page 15). Si en 2010, 69% des veaux limousins étaient abattus entre [4 et 6[mois, en 2021 seulement 53% étaient abattus dans cette tranche, 22% étant abattus entre [6 et 7[mois et 15% entre [7 et 8[mois, soit un doublement des parts des deux dernières catégories entre 2010 et 2021. Les éleveurs ont augmenté la durée d'engraissement et donc le poids des veaux sous la mère pour rechercher plus de rentabilité. Ces veaux plus âgés et plus lourds correspondent aussi pour une part aux veaux de l'Aveyron et du Ségala, dont la production a mieux résisté que les autres types de veaux sous la mère.

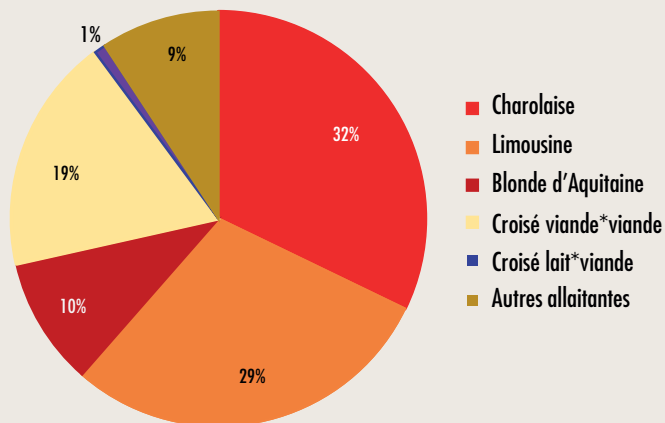
4

LA MOITIÉ DES MÂLES ALLAITANTS DESTINÉS À L'EXPORT MAIGRE

Les broutards quittent leurs élevages de naissance pour répondre à deux marchés distincts : le marché export, pour une finition chez nos partenaires européens ou tiers, qui se stabilise depuis quelques années ; et le marché national, qui concerne principalement les mâles, pour l'engraissement de jeunes bovins en France.

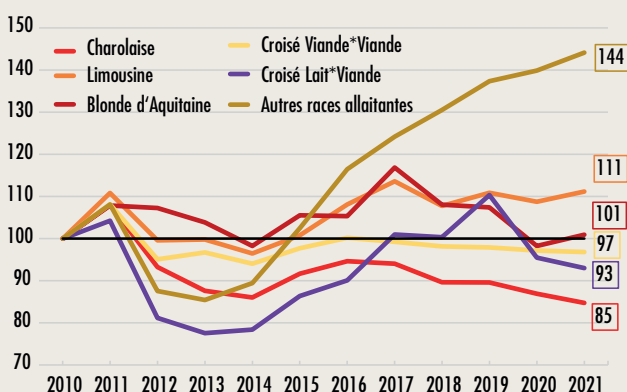


RÉPARTITION PAR RACE DES BROUARDIS EXPORTÉS EN 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DEPUIS 2010 DES EFFECTIFS EXPORTÉS PAR RACE (INDICE 100 EN 2021)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

L'export vif : marché historique pour les races allaitantes

L'export vif concerne très majoritairement les broutards allaitants, même si les exports de veaux laitiers connaissent une forte hausse (chapitre veaux).

L'export de broutards a été relativement stable sur la dernière décennie : en moyenne 1,17 million d'animaux exportés chaque année. Les effectifs ont été plus restreints de 2012 à 2014 en raison d'un fléchissement de la demande italienne. Puis ils ont retrouvé les niveaux hauts depuis 2016, et ce malgré la baisse tendancielle du cheptel allaitant français.

La pandémie qui a affecté le commerce extérieur de viande en 2020 n'a pas eu d'impact sur l'export de vif. En dehors de quelques jours d'incertitudes, les échanges avec les principaux partenaires européens ont été tout à fait normaux. Seuls les marchés vers les pays tiers avaient été bousculés.

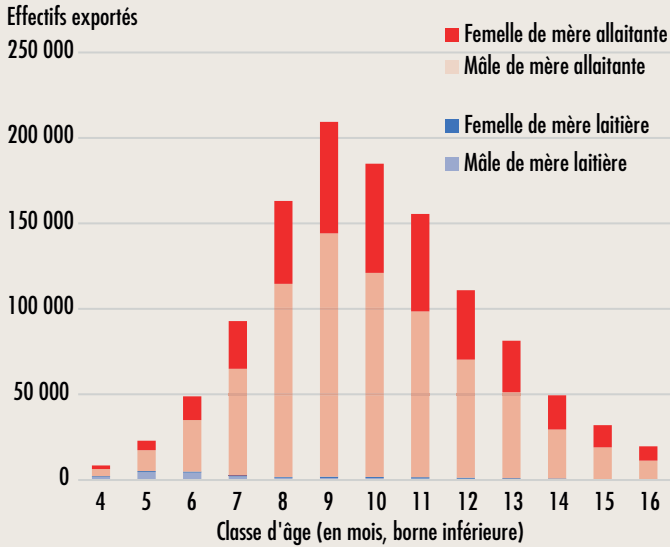
Par ailleurs, la principale race représentée reste la Charolaise (32% des effectifs exportés en 2021), mais elle est moins prépondérante qu'au début de la décennie (38% en 2010) cédant une partie des effectifs aux autres races allaitantes, telles la Limousine et les races rustiques.

L'Italie : principal débouché des broutards français

Représentant 76% à 81% des broutards français exportés ces 11 dernières années (920 000 têtes en 2021) l'Italie reste le principal débouché, dépendant largement du marché français. L'Espagne, second marché, a connu en 2021, puis en 2022, une baisse des achats de broutards, en lien avec la baisse de l'offre française et le report des Espagnols vers les veaux laitiers à engraisser. Le pays a représenté 11% de part de marché en 2021 (122 000 têtes) contre 15% en 2010.

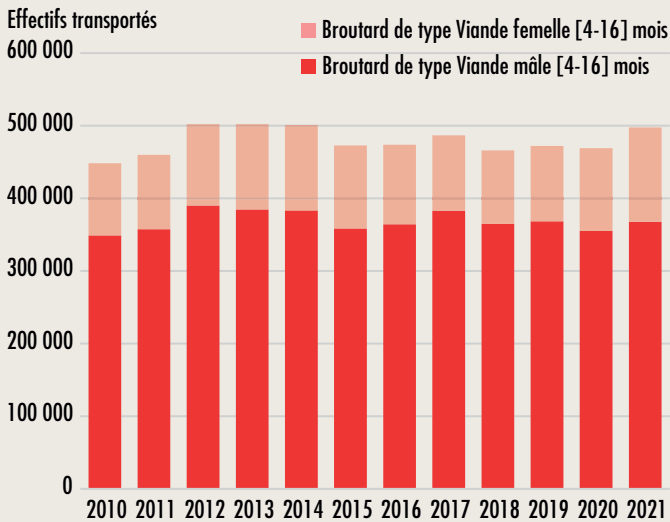
3% des broutards exportés (37 000 têtes) sont partis vers d'autres pays de l'UE et 6% vers les pays tiers (64 000 en 2021). La part vers les pays tiers est passée de 1% en 2010 à 6% grâce au commerce avec l'Algérie (deux-tiers des envois français vers les pays tiers).

PROFIL D'ÂGE DES BROUTARDS EXPORTÉS EN 2021



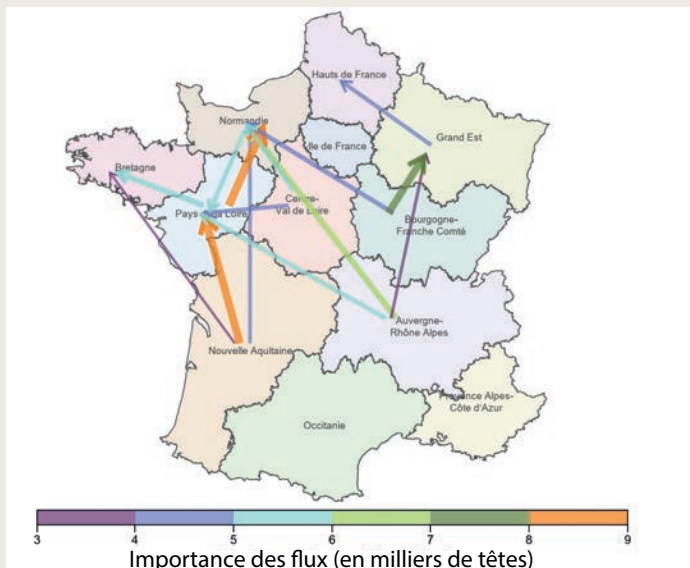
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

BROUTARDS DE [4-16] MOIS DE TYPE VIANDE FAISANT L'OBJET DE MOUVEMENTS EN FRANCE ENTRE 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

PRINCIPAUX MOUVEMENTS RÉGIONAUX DES BROUTARDS (4-16 MOIS) ABATTUS EN JEUNES BOVINS EN 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Le profil des animaux exportés

Ces trois dernières années, l'étalement de l'âge à l'export des broutards s'est resserré. En 2021, 60% des broutards exportés avaient entre 8 et 11 mois alors qu'entre 2011 et 2018, les 8-11 mois ne représentaient que 56 à 57% des exports. D'une part on assiste à une plus grande homogénéisation de l'offre afin de répondre au marché italien qui demande des broutards de 400-450 kg (plus lourds que pour l'Espagne, destination en recul) et d'autre part, les sécheresses successives ont réduit le nombre de broutards repoussés ou alourdis sur le territoire français.

La place des femelles dans les exports français a augmenté entre 2013 et 2017, passant de 31% (niveau bas de la décennie) à 34%, puis s'est stabilisée à ce niveau depuis 2018.

Marché national : mouvements du grand Massif central vers l'Ouest et le Nord

Les échanges nationaux de broutards et broutardes concernent majoritairement des animaux de 6 à 9 mois : selon les années, 56 à 59% des effectifs échangés.

Parmi eux, la part de femelles était relativement stable, autour de 25% jusqu'en 2019, mais a connu une hausse rapide en deux ans, pour atteindre 28% en 2021. Cette évolution est liée à la décapitalisation et au moindre maintien des femelles de renouvellement dans les élevages.

Corollaire d'une baisse momentanée des ventes en Italie, a décennie a été marquée par 3 années d'importants mouvements de broutards en France de 2012 à 2014. Ce sont alors plus de 500 000 têtes (32% des mouvements de broutards en France et à l'export) qui se sont échangées annuellement sur le territoire français, en vue de l'engraissement en Jeunes Bovins (chapitre Jeunes Bovins).

Les années suivantes ont été plus calmes : 30% des mouvements d'animaux (France + export) ont eu lieu sur le territoire national. L'effectif global échangé en France et vers l'export a été plus important en 2021, même si les proportions de l'une et de l'autre sont restées stables.

Logiquement, compte-tenu des typologies des élevages allaitants français (cf. chapitre 1), les mouvements de vif sont globalement orientés du sud vers le Nord et l'Ouest, territoires historiques d'engraissement. Les broutards qui s'échangent en France pour des mises en place en engraissement sont principalement issus des régions Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Une analyse des mouvements français en 2010 et 2021 permet de mettre en évidence que l'orientation de la production de chaque région a assez peu évolué pendant la décennie : les 4 régions largement exportatrices le sont restées. Seule la région Nouvelle Aquitaine a connu une évolution avec, d'une part une baisse de la production (plus marquée qu'ailleurs) et d'autre part un solde de mouvements de broutards moins exportateur, avec des entrées de broutards plus importantes dans la région.



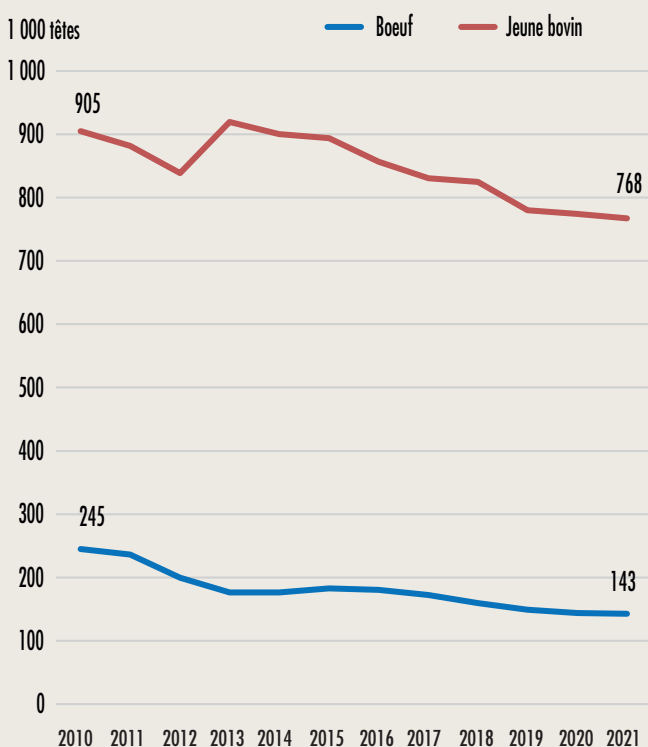
5

DYNAMIQUES DES PRODUCTIONS DE JEUNES BOVINS ET DE BŒUFS

La production de jeunes bovins en France reste sensible aux conjonctures végétales comme animales. Elle varie aussi au gré des variations de la demande italienne en broustards. Mais la tendance de fond est à la baisse. La décapitalisation allaitante limite les disponibilités pour la production de JB de type viande quand le mouvement de « re-spécialisation » laitière résultant de la fin des quotas a entraîné le recul de la production de JB de type lait. Même constat pour la production de bœufs qui devient de plus en plus anecdotique.



ÉVOLUTION DES ABATTAGES DE JB ET BŒUFS PRODUITS EN FRANCE



La production de JB reste hétérogène et sensible à la conjoncture

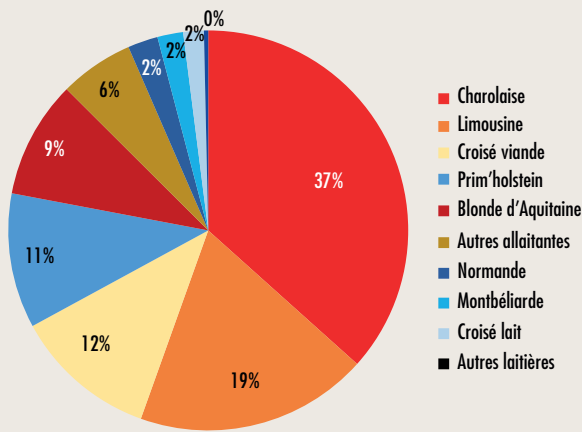
La production de jeunes bovins (JB) en France est en repli structurel. En 2021, seulement 768 000 JB (12-24 mois) ont été produits en France, soit -15% par rapport à 2010 année durant laquelle 905 000 têtes étaient encore abattues. De nombreux facteurs sont à l'origine de ce déclin de l'engraissement :

- La progression des charges et le manque de rentabilité perçu par les éleveurs, notamment chez les naisseurs-engraisseurs dont certains réduisent ou abandonnent la production de JB au profit de la production de broustards.
- La réforme des dispositifs fiscaux comme la déduction pour aléas (DPA) et la déduction pour investissement (DPI) en 2012 puis leur suppression en 2019, remplacés par la déduction pour épargne de précaution (DEP), ont limité l'intérêt de certains éleveurs pour l'engraissement de JB.
- La fin des quotas laitiers a entraîné dans de nombreux élevages laitiers une réaffectation des fourrages et des bâtiments disponibles à la production de lait au détriment de l'engraissement.
- Le découplage des aides PAC puis leur convergence ont pénalisés les élevages les plus intensifs à commencer par ceux pratiquant l'engraissement.
- Enfin, le recul général du nombre d'exploitations mais surtout la décapitalisation des cheptels et la baisse de disponibilité en veaux jouent désormais à plein sur le recul des abattages.

Cette production reste hétérogène à bien des niveaux. Les races, poids, âge à l'abattage, conformation ou encore état d'engraissement sont très divers.

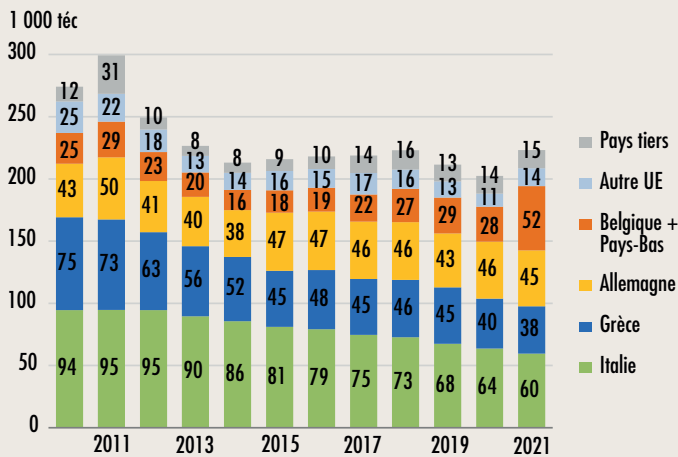
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

RÉPARTITION DES TONNAGES DE JB ABATTUS PAR RACE EN 2021



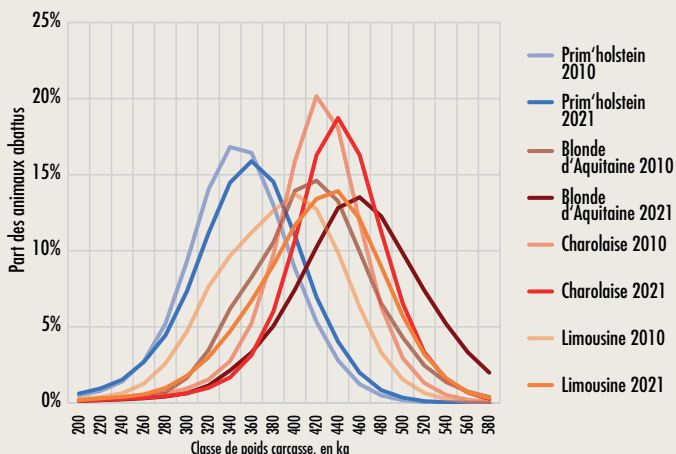
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

EXPORTATIONS FRANÇAISES DE VIANDE BOVINE RÉFRIGÉRÉE ET CONGELÉE ENTRE 2010 ET 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eursoat

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES POIDS DE CARCASSE DES JB POUR LES PRINCIPALES RACES ENTRE 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Un repli structurel de la production de JB, en lait comme en viande

La production de viande bovine française issue de mâles non castrés de plus de 8 mois est en repli structurel. En 2021, la production de viande issue de jeunes bovins (JB), bovins jeunes et taureaux a atteint 378 000 téc (-11% /2010). Le JB représentait 86% de ces viandes soit 326 000 téc (-10% /2010). La part de la production issue des races à viande et croisés viande continuent de progresser dans les abattages. En 2021, 76% des volumes de JB abattus étaient de type viande ou croisé viande. En 2010, c'était 75%.

La proportion de viandes de mâles de plus de 8 mois non castrés de type lait a reculé relativement à celle de type viande : 17% de type lait et 83% de type viande en 2021 contre 24% de type lait et 77% de type viande en 2010. La « re-spécialisation » laitière depuis la fin des quotas en 2015 est le premier facteur d'explication du recul de l'engraissement de mâles adultes laitiers. Le repli structurel de la production de JB allaitants (et la progression relative de la commercialisation en broustards) a suivi un rythme de recul moins rapide malgré la décapitalisation soutenue du cheptel allaitant : les évolutions de poids de carcasse ont également joué en ce sens (cf. infra).

Les tonnages de JB issus du cheptel allaitant sont d'abord de race charolaise (respectivement 44% des volumes de JB de race à viande abattus et 37% des volumes totaux de JB abattus), puis Limousine (respectivement 23% et 19%) et croisés viande (respectivement 14% et 12%). La Blonde d'Aquitaine (respectivement 12% et 10%) n'arrivant qu'en quatrième position. Les autres JB de races allaitantes représentent un faible volume (respectivement 6% des volumes de JB de race à viande abattus et 3% des volumes totaux de JB abattus).

Côté cheptel laitier, l'essentiel des mâles croisés ou en race pure sont issus de la race Holstein. Les volumes de JB abattus de race Holstein pure ne représentaient plus que 11% de la production totale de JB abattus en 2021 (et 63% des volumes abattus de type laitier) contre encore 16% en 2010. Les volumes des races Montbéliarde, Normande ou croisés lait sont limités (2% chacune en 2021). La réforme en 2012 puis la suppression des dispositifs fiscaux (DPI et DPA) en 2019, mais surtout la fin des quotas laitiers effective depuis 2015 ont joué à plein sur le recul de la production de JB laitiers, notamment dans les exploitations laitières et mixtes avec atelier d'engraissement dont le nombre a été divisé par deux en l'espace de 10 ans (cf. infra), poussant ainsi de nombreux veaux laitiers à être exportés en tant que veaux nourrissons¹.

La production française de JB, dont la principale destination reste le marché export², est soumise à une concurrence accrue sur ses marchés historiques (Italie, Allemagne et Grèce concentrent plus de 86% des exportations françaises entre 2010 et 2021), mais aussi sur les pays tiers (Maghreb, pourtour méditerranéen). La montée en puissance des productions polonaise et espagnole a un effet particulièrement marqué.



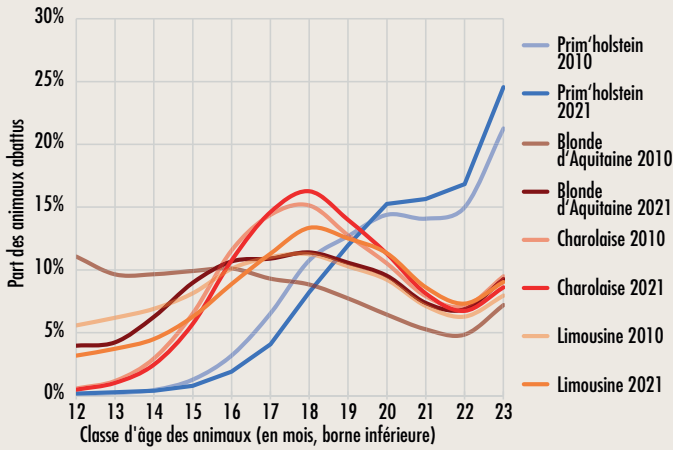
¹DEE n°523. Valorisation des veaux laitiers : comparaison dans 10 pays, octobre 2021

²DEE n°501. Où va le bœuf ? vers d'avantage de restauration hors domicile et toujours plus de transformation, novembre 2019.

5

DYNAMIQUES DES PRODUCTIONS DE JEUNES BOVINS ET DE BŒUFS

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES ÂGES À L'ABATTAGE DES JB POUR LES PRINCIPALES RACES ENTRE 2010 ET 2021



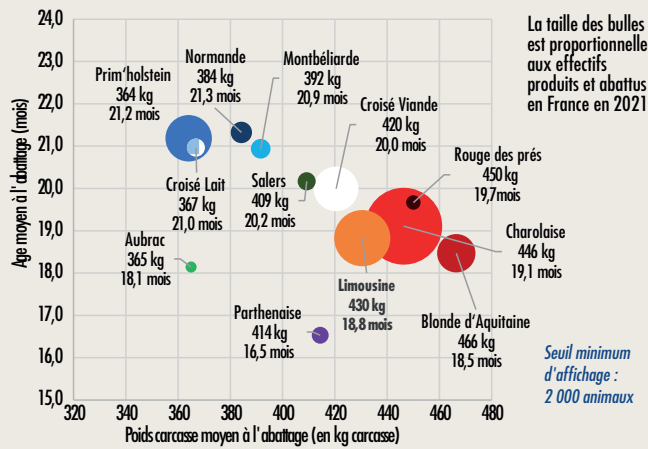
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

La restructuration de la filière bovine en cours et les vellétés d'une meilleure organisation et de développement de la contractualisation ont pour le moment des effets limités sur la production de JB. Les organisations de producteurs (OP) avec transfert de propriété collectent environ un JB sur deux. Les OP sans transfert de propriété en traitent peu. Ainsi, la professionnalisation et la standardisation de la production de JB restent partielles et l'hétérogénéité (poids, âge à l'abattage, classement carcasse) reste relativement marquée à l'échelle nationale.

Une forte hétérogénéité de poids et d'âge à l'abattage

Entre 2010 et 2021, les poids à l'abattage des JB ont globalement progressé dans la lignée des évolutions précédentes, quelle que soit la race. En race charolaise, le JB moyen atteignait 446 kg de carcasse en 2021 (+18 kgéc ou +4% /2010). La progression est plus marquée pour les autres principales races à viande : en Limousin (+36 kgéc ou +9% à 430 kgéc) et surtout en Blonde d'Aquitaine (+41 kgéc ou +10% à 466 kgéc). Idem pour les races laitières. Les JB Prim'Holstein étaient abattus en moyenne à 364 kg de carcasse en 2021 (+6 kg ou +2% /2010). Les progressions n'ont cependant pas été linéaires. La disponibilité en fourrages (et les potentielles sécheresses par exemple) ou encore l'évolution du coût de l'alimentation ou du prix payé aux éleveurs ont parfois infléchi ces progressions.

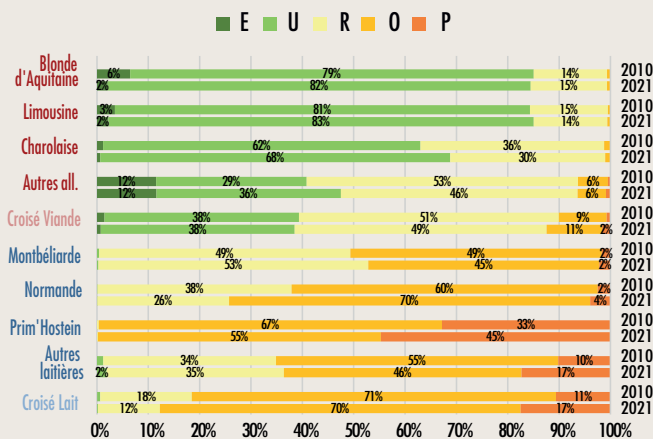
POIDS ET ÂGE MOYENS DES JEUNES BOVINS À L'ABATTAGE PAR RACE EN 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Malgré une adhésion plus forte aux OP pour la production de JB relativement aux autres catégories bovines, les animaux produits sont encore assez hétérogènes à l'échelle nationale. La distribution des poids à l'abattage reste globalement très étalée. Les poids à l'abattage des animaux de races allaitantes présentent deux types de distributions différents : les Limousins et Blonds d'Aquitaine (ainsi que les croisés viande) ont une distribution relativement étalée et aplatie en comparaison des Charolais, avec une distribution plus concentrée autour d'un pic proche des 440 kg de carcasse. La principale source de ces différences de distribution est liée à la conduite technique des JB : ceux de races allaitantes autres que le Charolais sont produits pour des marchés très divers, d'où l'étalement de la distribution des poids (et des âges !). Par exemple, une part importante des JB de race limousine et blonde d'Aquitaine est abattue entre 12 et 14 mois en tant que très jeunes bovins : ils participent ainsi à l'étalement de la distribution des poids pour ces deux races. *A contrario*, une grande partie des JB de race charolaise constituent le « cœur de gamme » du JB allaitant : ils sont conduits de façon uniforme car destinés à des débouchés relativement homogènes, d'où des pics de distribution d'âge et de poids plus « étroits ». Malgré tout, 14% des JB charolais pesaient toujours moins de 400 kg en 2021 (contre 23% en 2010) et 24% pesaient plus de 480 kg (contre 11%). La tranche des 420-460 kg, privilégiée par les abatteurs ne regroupe ainsi que 35% des JB charolais abattus en 2021.

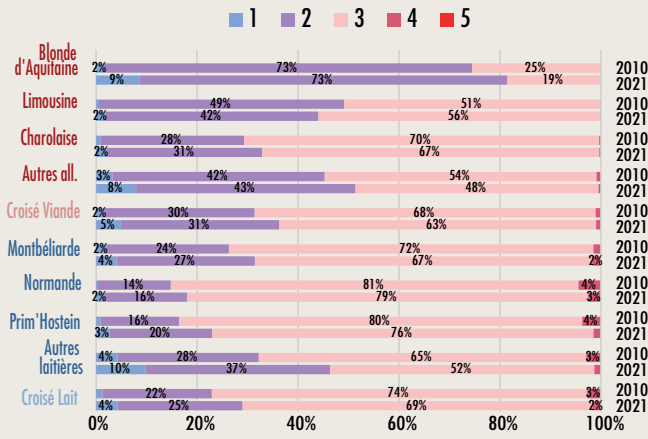
CONFORMATION DES JB PAR RACE EN 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Si la distribution de poids à l'abattage des JB laitiers n'est pas très différente de celle des JB allaitants hors Charolais (bien que moins lourds), la distribution de l'âge à l'abattage est très différente de celle des animaux de race à viande. Même si pour toutes les races le nombre d'animaux abattus augmente sensiblement à 23 mois avec l'effet de gestion des fins de lots (les animaux les moins performants sont conservés plus longtemps), cette augmentation est beaucoup plus marquée pour les jeunes bovins laitiers, pour qui la tranche d'abattage 23-24 mois représente la plus forte proportion d'animaux abattus. Par exemple, pour les JB Holstein cette proportion était de 21% en 2021.

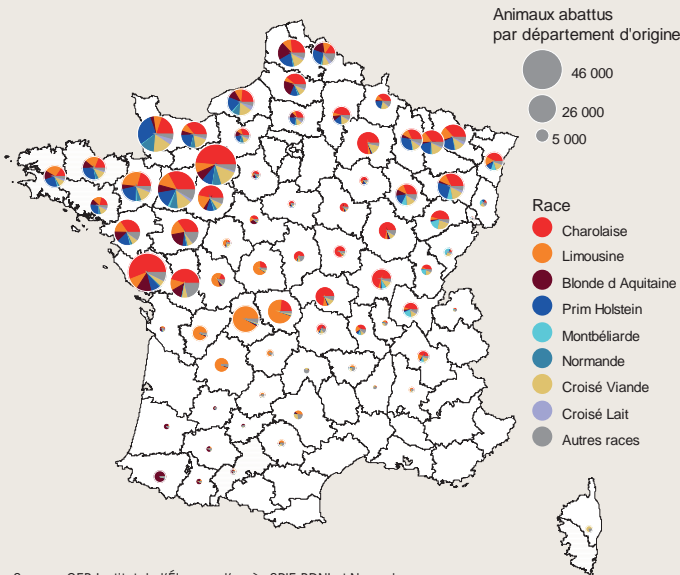
ÉTAT D'ENGRASSEMENT DES JB PAR RACE EN 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ABATTAGE DE JEUNES BOVINS EN 2021 SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉLEVAGE

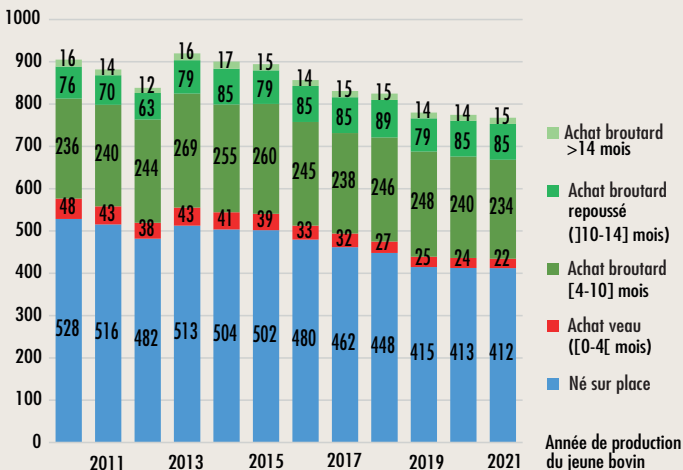
Départements avec plus de 500 animaux abattus



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ORIGINE DES MÂLES ABATTUS EN JB EN FRANCE ENTRE 2010 ET 2021

Effectifs selon l'origine (1 000 têtes)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Suite à la sélection génétique tournée vers l'optimisation de la production laitière, le potentiel de croissance de ces bovins de races laitières est bien plus faible que celui des bovins sélectionnés pour la viande. Leur indice de consommation est logiquement plus élevé que ceux des races à viande. Leur période d'engraissement est donc plus longue pour atteindre le poids requis à l'abattage. Ils doivent cependant être abattus avant d'avoir atteint l'âge de 24 mois afin de ne pas être déclassés en taureaux de réforme.

Des évolutions limitées de conformation et d'état d'engraissement

Entre 2010 et 2021, la répartition des conformations (selon la grille EUROP) des taurillons de race à viande a relativement peu évolué. En race limousine, 83% des effectifs abattus étaient classés U en 2010 comme en 2021. Mais des progressions sont tout de même à noter, notamment en lien avec la sélection génétique. Ainsi, la progression des JB Blancs classés E est passée de 2% en 2010 à 6% des effectifs abattus en 2021. Les Charolais, qui représentent le « cœur de gamme », ont enregistré une légère amélioration de la distribution de leur conformation sur la période : la proportion de U est passée de 62% en 2010 à 68% en 2021 quand celle de R est passée de 36% à 30%. Pour les taurillons de race laitière, la conformation s'est à l'inverse globalement dégradée. En race Holstein, la part de JB classés O est passée de 67% à 55% entre 2010 et 2021 quand celle de P est passée de 33% à 45%. Pour ce qui est de l'état d'engraissement, la distribution des classements a relativement peu évolué, une large majorité des JB étant classé 2 (faible) ou 3 (moyen) quelle que soit la race.

Dynamique territoriale de la production de jeunes bovins

Sur le territoire, malgré le recul généralisé de la production, l'engraissement reste fortement lié à la production laitière malgré la fin des quotas. L'engraissement des JB demeure ainsi fortement concentré dans l'Ouest. Quatre départements produisaient à eux seuls toujours près du quart de la production nationale en 2021 (23% contre 26% en 2010). Fait notable, l'Orne (51 200 têtes ; +2% /2010) est en tête des départements producteurs, doublant la Vendée qui, en 2021, a produit 44 900 JB (-34% /2010), et la Mayenne avec 42 800 taurillons (-32%). La Manche reste à la 4^{ème} place (38 600 têtes ; -23%). La production reste cependant dispersée. En 2021, quinze départements ont produit plus de 20 000 têtes (soit 55% des effectifs abattus) contre seize en 2010 (pour 62% des taurillons abattus).

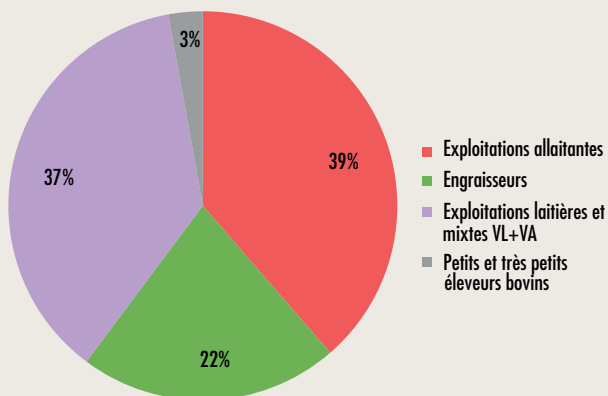
L'activité d'engraissement a été fortement corrélée à la production laitière jusqu'en 2015, année de suppression des quotas laitiers. Jusqu'à cette date, environ la moitié de la production laitière française était réalisée par trois régions (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire). Le poids de l'histoire joue encore dans la répartition de la production de JB sur le territoire. De même que la proximité des organisations de producteurs impliquées dans la valorisation des JB. Ces régions font appel à une plus grande diversité de races. Mais l'engraissement y décline malgré tout au profit de progression de la production de brotards (au détriment des JB allaitants) et de la hausse des exportations de jeunes veaux laitiers.

Dans le grand bassin allaitant, notamment en Auvergne, l'activité d'engraissement de jeunes bovins mâles reste faible face à l'export de brotards (voir chapitre brotards). On identifie cependant quelques bassins des races allaitantes : Charolais en Bourgogne ou Limousin dans la région éponyme.

La faible rentabilité de l'activité n'a pas entraîné de déplacement de la production ailleurs comme dans le Bassin Parisien ou la région Centre-Val de Loire qui ne représentent toujours qu'une très faible part de la production française de jeunes bovins, malgré la disponibilité en céréales. La disparition de certains outils fiscaux avantageux a également joué en ce sens.

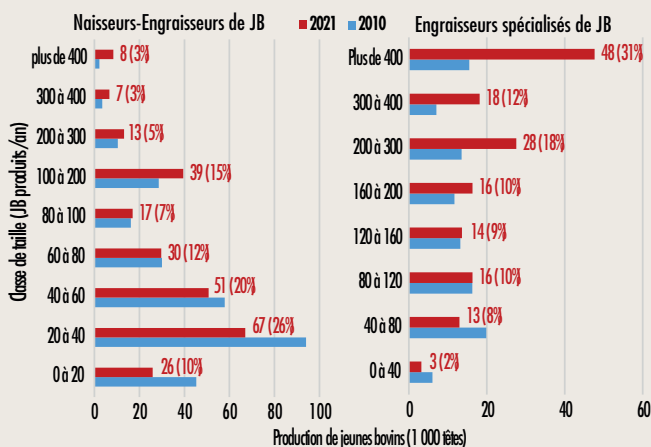
5 DYNAMIQUES DES PRODUCTIONS DE JEUNES BOVINS ET DE BŒUFS

ORIGINE DES JB ABATTUS EN FRANCE EN 2021



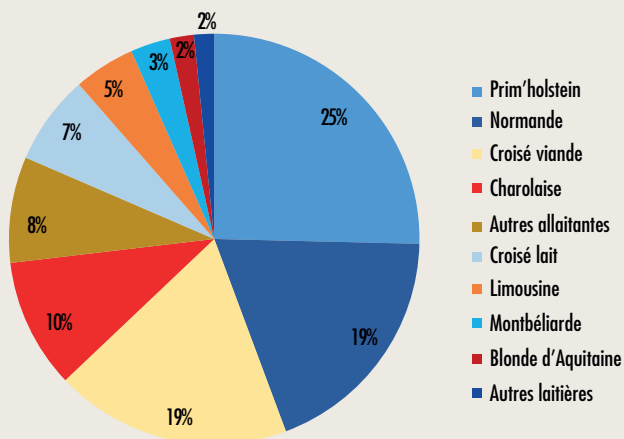
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES ATELIERS PRODUCTEURS DE JB



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

RÉPARTITION DES TONNAGES DE BŒUFS ABATTUS PAR RACE EN 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Moins de JB produits chez les naisseurs-engraisseurs, les engraisseurs spécialisés résistent

La proportion de mâles engraisés en JB dans leur exploitation de naissance est en retrait. En 2021, 54% des JB produits étaient nés sur l'exploitation contre 58% en 2010 (412 000 têtes contre 528 000 têtes). En parallèle, la production de JB à partir de broutards achetés a résisté en volume et donc progressé en proportion : de 36% en 2010 à 43% en 2021 (528 000 têtes contre 412 000 têtes). La production de JB issus d'achats de veaux était cependant en retrait.

En 2021, plus d'un tiers (39%) des JB abattus provenaient d'exploitations allaitantes naisseurs-engraisseurs alors que les engraisseurs spécialisés assuraient encore 22% de la production, malgré le recul du nombre d'exploitations. Les laitiers et mixtes assuraient plus d'un tiers des effectifs annuels engraisés (37%). Mais le nombre d'exploitations produisant des taurillons a nettement reculé. Entre 2010 et 2021, le nombre d'exploitations laitières et mixtes avec engraissement de JB a été divisé par deux (-54% à 5 800 fermes) quand les exploitations allaitantes engraisant des JB a moins chuté (-30%, avec 6 800 exploitations). Le nombre d'engraisseurs de taurillons a mieux résisté (-7%, à moins de 1 000 unités).

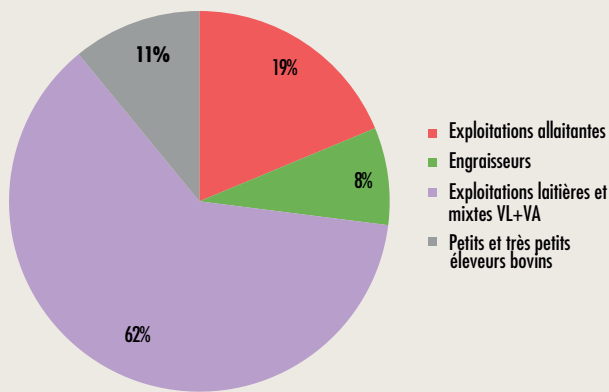
Poursuite de l'agrandissement de la taille des ateliers

En 2021, le nombre moyen de taurillons produits par exploitation ayant produit au moins 5 JB dans l'année était de 35 têtes chez les allaitants, de 37 chez les laitiers et mixtes et de 141 chez les engraisseurs. Le nombre d'exploitations se réduisant plus vite que le nombre de JB produits, la taille des ateliers d'engraissement de JB a augmenté entre 2010 et 2021. C'est particulièrement vrai pour les engraisseurs spécialisés : près du tiers des JB produits chez des engraisseurs spécialisés (31%) provenait d'ateliers de plus de 400 têtes commercialisées par an, contre seulement 15% en 2010. Au sein des naisseurs-engraisseurs, la production tend également à se concentrer dans les ateliers de plus grande taille : alors que plus de deux-tiers (68%) étaient produits en 2010 dans des élevages produisant moins de 60 taurillons par an, cette proportion est tombée à 56% en 2021. La plupart de ces exploitations valorisent principalement les animaux nés sur l'exploitation. Cette évolution témoigne ainsi de l'agrandissement des cheptels mais aussi du plus grand recours à des achats de broutards. Ainsi, les naisseurs-engraisseurs commercialisant plus de 80 JB par an représentaient le tiers de la production nationale en 2021 (33%) de ces élevages contre 21% en 2010.

Le constat est plus nuancé chez les laitiers engraisseurs. Si les petits ateliers ont été abandonnés avec la fin des quotas laitiers, ce n'est pas le cas des plus grands. Alors que les exploitations produisant 80 à 120 JB par an étaient encore majoritaires en 2010 (54%), elles ne représentaient plus que 30% des JB produits dans ce type d'ateliers. *A contrario*, les ateliers de plus de 120 JB produits par an sont devenus majoritaires en 2021 (50% des JB produits) alors qu'ils représentaient moins d'un quart des effectifs produits en 2010 (24%).

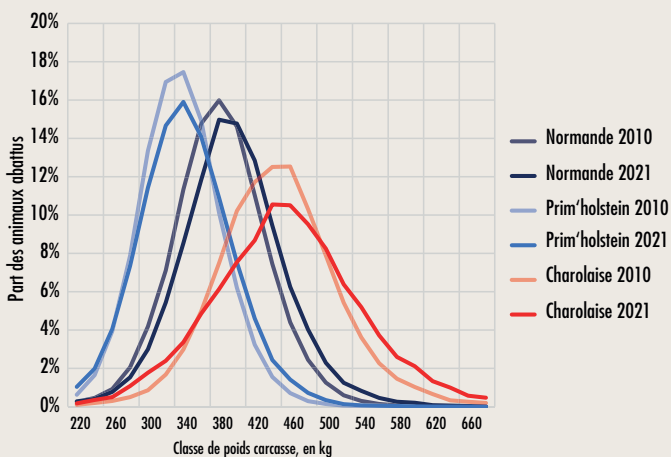
Enfin, le mouvement de professionnalisation des engraisseurs spécialisés s'est poursuivi. Ainsi, la proportion de JB produits dans des ateliers de plus de 200 têtes était passée de 35% en 2010 à 60% en 2021.

ORIGINE DES BOEUFs ABATTUS EN FRANCE EN 2021



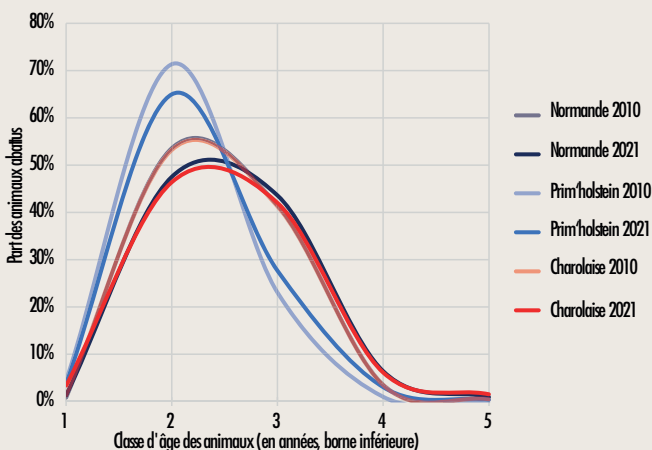
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES POIDS DE CARCASSE DES BOEUFs ENTRE 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DES ÂGES DES BOEUFs ENTRE 2010 ET 2021



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

La production de boeufs en France reste majoritairement laitière

À l'instar de la production de JB, la production de boeufs en France a connu un fort déclin depuis 2010 après une période de relative stabilité. En 2021, seulement 143 000 boeufs ont été produits en France, soit -42% par rapport à 2010 où 245 000 têtes avaient encore été abattues. Cette production lente, qui valorise bien les prairies, est de moins en moins plébiscitée par les éleveurs.

La production de boeufs reste surtout liée au cheptel laitier

La production de boeufs en France reste majoritairement dépendante des races laitières et mixtes avec 56% des abattages en 2021, même si la proportion est moindre qu'en 2010 (61%). La part de la race Holstein notamment, qui reste la plus utilisée, était en net retrait passant de 34% des effectifs abattus en 2010 à 25% en 2021. Au 2^{ème} rang se trouve, en 2021 comme en 2010, la race Normande avec respectivement 19% et 18% des effectifs abattus. Cette production traditionnelle dans les pâturages de la région Normandie est protégée par un signe de qualité : la spécialité traditionnelle garantie (STG) « boeuf traditionnel de race Normande » depuis l'été 2022.

La production de boeufs est pratiquée par un nombre toujours plus réduit d'élevages : à peine plus de 8 000 exploitations avaient produit au moins 5 boeufs en 2021. Les engraisseurs de boeufs ne concentraient que 8% des effectifs abattus. En effet, les boeufs restent très majoritairement produits dans les élevages laitiers et mixtes : près de deux-tiers des boeufs abattus en France y ont été élevés en 2021 (62%). La fin des quotas laitiers a également eu des effets : les petits ateliers ont été arrêtés pour produire du lait supplémentaire. On observe donc une concentration relative de la production dans les ateliers les plus grands, bien que d'ampleur limitée.

Une plus grande dispersion des poids et des âges à l'abattage

Malgré la réduction des effectifs de boeufs, les poids à l'abattage sont très dispersés. Cette dispersion a même augmenté entre 2010 et 2021 pour les principales races. Par exemple, alors qu'en 2010 près de 63% des boeufs Holstein pesaient à l'abattage entre 300 et 380 kg de carcasse, ils n'étaient plus que 56% en 2021. Cette progression de la dispersion est également vraie pour les boeufs normands comme charolais. Enfin, le constat d'une plus grande dispersion est similaire pour les âges à l'abattage.

Si la production de boeufs reste intéressante pour valoriser les prairies naturelles, notamment celles les plus éloignées du siège de l'exploitation dans les élevages laitiers, il paraît difficile d'envisager un rebond de la production en France à court terme. Les initiatives pour (re)développer la production de boeufs ou de bouvillons (jeunes boeufs abattus généralement entre 12 et 24 mois) restent limitées. Ainsi, la production de bouvillons est encore peu présente dans les cahiers des charges Prim'herbe qui bénéficient principalement aujourd'hui aux jeunes génisses.



6

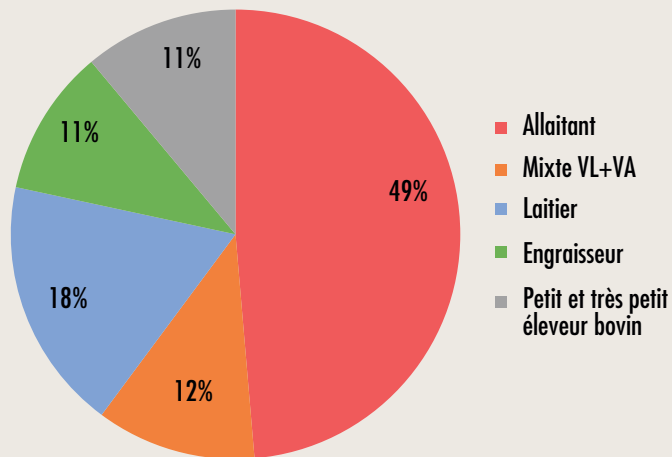
FEMELLES : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRODUITS

Les génisses sont majoritairement de race à viande, produites en grande partie sur leur exploitation de naissance. Les gammes d'âge et de poids évoluent pour correspondre à différents segments de marchés.

Les vaches de réforme, à 52% laitières, sont produites dans les zones d'élevage. Alors que les poids à l'abattage et les conformations ont progressé en race à viande, ils se sont dégradés en races laitières



ORIGINE DES GÉNISSES ABATTUES EN 2021



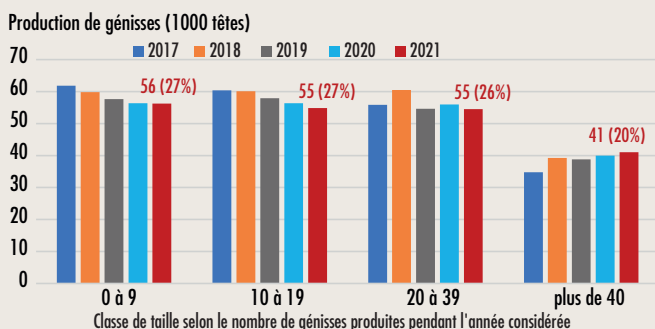
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Les génisses sont élevées en grande majorité sur leur exploitation de naissance

Les éleveurs détenant des vaches allaitantes ont produit 61% des génisses abattues en 2021. Rien d'étonnant car les génisses sont encore en grande majorité engraisées sur leur exploitation de naissance. Les éleveurs laitiers, sans vache allaitante, ont fourni 18% des génisses abattues. Il peut s'agir de génisses de réformes laitières, de génisses de boucherie de races mixtes (normande ou montbéliarde) ou de génisses croisées pour la plupart nées sur l'exploitation, résultat de croisement d'une petite partie du cheptel reproducteur avec des races à viande. Les engraisseurs spécialisés n'ont élevé que 11% des génisses abattues en 2021, soit autant que les petits et très petits élevages bovins. Toutefois, la part des engraisseurs spécialisés tend à augmenter dans la production nationale de génisses.

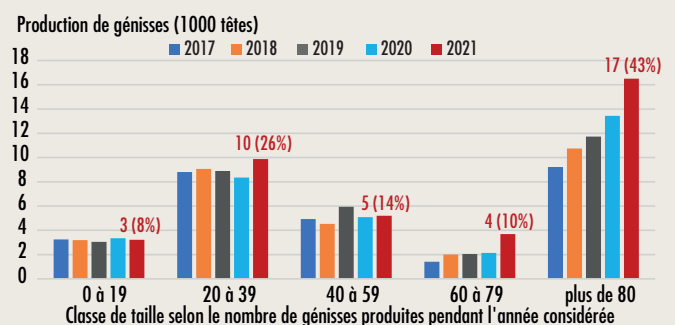
Parmi les engraisseurs spécialisés, ceux ayant produit plus de 80 génisses en 2021 ne comptaient que pour 43% de la production des spécialisés, soit moins de 5% de la production totale de génisses.

PRODUCTION DE GÉNISSES PAR CLASSE DE TAILLE PAR LES NAISSEURS ET NAISSEURS-ENGRASSEURS



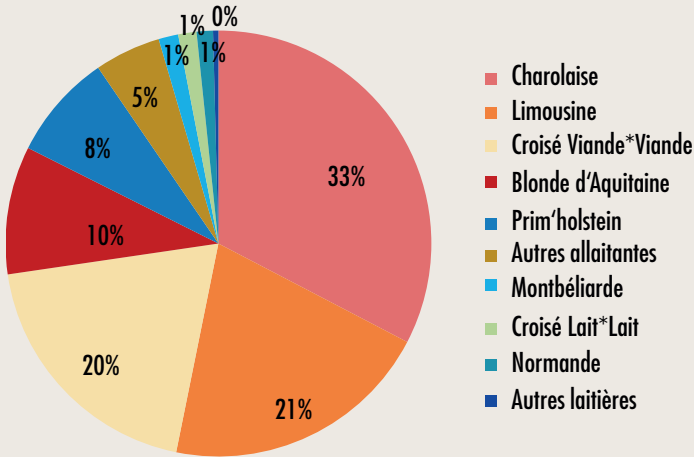
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

PRODUCTION DE GÉNISSES PAR CLASSE DE TAILLE - ENGRAISSEURS SPÉCIALISÉS DE GÉNISSES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

RÉPARTITION EN TEC* DES GÉNISSES ABATTUES PAR RACE EN 2021



*TEC : tonnage équivalent carcasse

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

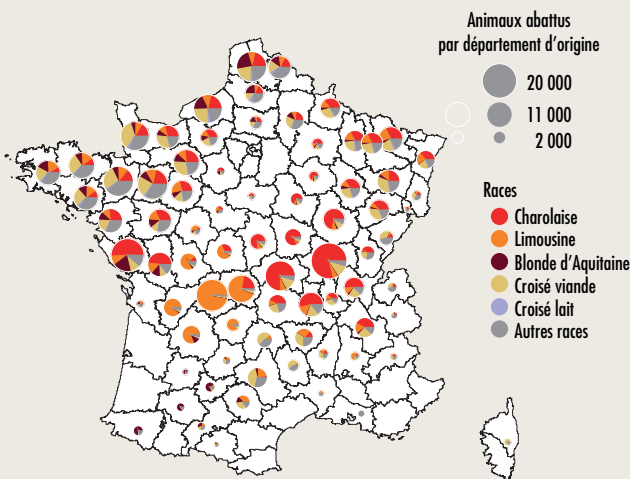
Les races à viande sont prédominantes dans la production de génisses

Les génisses produites en France sont à 89% de race à viande ou croisées viande. Les races laitières sont très minoritaires. En effet, les femelles laitières sont élevées principalement pour la reproduction, dans le but de devenir vache pour produire du lait. Les quelques génisses laitières abattues sont généralement des génisses d'élevage réformées pour raison sanitaire ou de stérilité.

La Charolaise est la première race (33% des tonnages abattus), suivie de la Limousine (21%), des Croisées viande (20%) et des Blondes d'Aquitaine (10%). Les autres races allaitantes, essentiellement les races rustiques Salers et Aubrac, pèsent peu dans la production (seulement 5% pour toutes les autres races allaitantes). En effet, les systèmes naisseurs-engraisseurs de génisses sont peu nombreux dans le bassin rustique où les conditions pédoclimatiques ne sont pas favorables à l'engraissement.

ABATTAGES DE GÉNISSES EN 2021 SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉLEVAGE

Départements avec plus de 500 animaux abattus



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

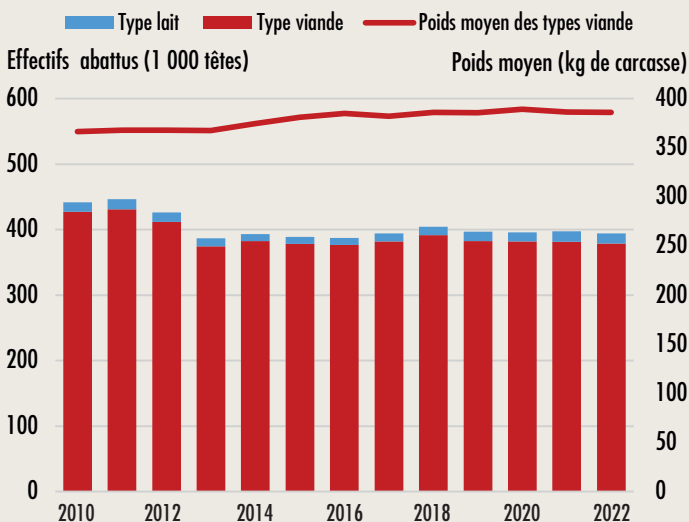
Des bassins de production liés aux territoires

La production de génisses limousines est principalement localisée dans le bassin limousin et celle de génisses charolaises principalement dans le bassin charolais, ainsi que dans les Pays de la Loire. Les croisées viande (qui sont pour beaucoup des croisées lait-viande) sont produites dans les bassins laitiers du Grand Ouest et de l'Est. Ceci est lié au fait qu'un grand nombre de génisses sont produites sur leur exploitation de naissance.



Génisses limousines.

ABATTAGES DE GÉNISSES EN FRANCE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Normabev

Production maintenue malgré la baisse du cheptel reproducteur

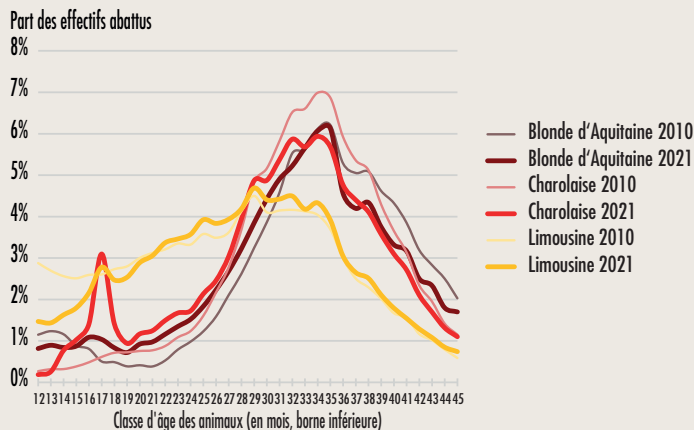
Depuis 2013, la production annuelle de génisses se maintient autour de 390 000 têtes abattues chaque année. Cette stabilité tranche avec la baisse du cheptel de vaches et celle des naissances. Elle est un corollaire de la décapitalisation : une proportion plus importante de femelles a été orientée vers l'engraissement, au détriment de la reproduction (voir chapitre 2).

Le poids moyen des génisses de type viande abattues a légèrement progressé jusqu'en 2016 (+5% en 10 ans), en lien avec l'évolution du gabarit des bovins de race à viande. Depuis, il est toutefois relativement stable, autour de 385 kg de carcasse. Cette apparente stabilité cache en fait une grande diversité de produits.

6

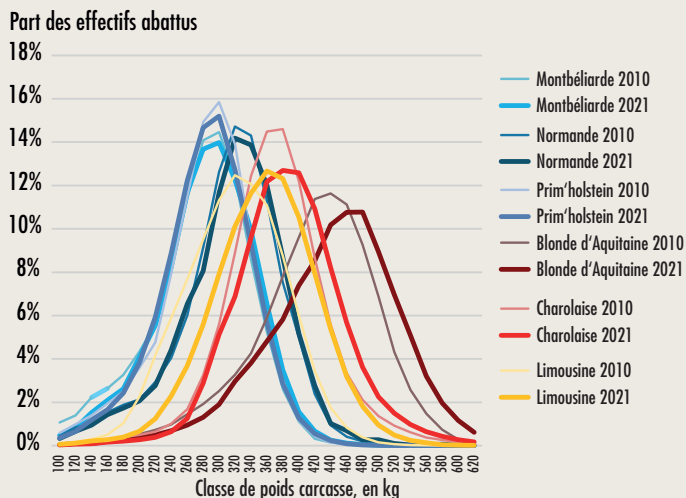
FEMELLES : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRODUITS

ÂGE À L'ABATTAGE DES GÉNISSES DE TYPE VIANDE EN 2010 ET 2021



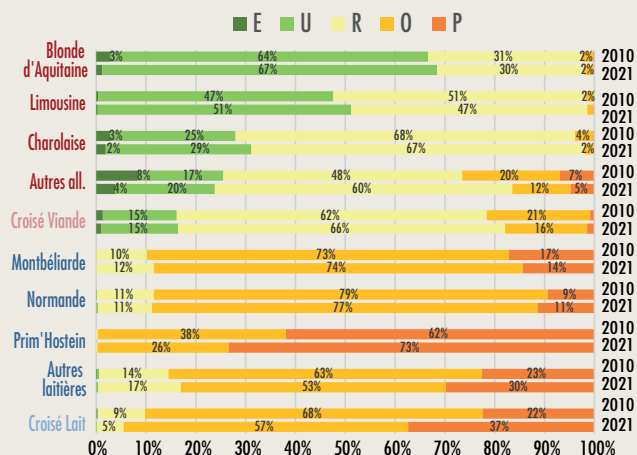
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

POIDS DE CARCASSE DES GÉNISSES EN 2010 ET 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

CONFORMATION DES GÉNISSES PAR RACE EN 2010 ET 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Une diversité croissante de génisses produites

La production de génisses reste majoritairement centrée autour de génisses lourdes, de 30-36 mois. Toutefois, on assiste depuis plusieurs années à un rajeunissement de ces génisses lourdes dont certaines sont même abattues avant 30 mois. Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, la production de jeunes génisses de moins de 18 mois se développe, que ce soit des génisses « primeur » ou « baby nettes », élevées comme des jeunes bovins avec une ration énergétique à base de maïs ensilage, à la mode italienne, ou d'autres démarches qui imposent plus d'herbe dans les rations, à l'image de la Prim'Herbe de Carrefour.

Les Limousines ont toujours montré une grande diversité de produits, avec des âges à l'abattage très étalés, notamment dans les tranches d'âge les plus jeunes. Il s'agissait traditionnellement des « génisses de Lyon », élevées dans le Limousin, mais pour les boucheries de la région lyonnaise, demandeuses d'une viande relativement claire et maigre. Ainsi en 2010, 34% des génisses limousines étaient abattues avant 24 mois. Cette proportion a légèrement diminué depuis mais reste importante (29% en 2021). Les génisses charolaises ont vu leur profil d'âge évoluer. En 2010, 44% des génisses charolaises étaient abattues entre 30 et 36 mois. En 2021, ce n'était plus que 38%. La part des 12-23 mois est à l'inverse passée de 7 à 15% sur la même période, avec un pic à 17 mois correspondant à l'instauration d'un seuil pour les génisses primeur comme pour les génisses Prim'Herbe. La part des 24-29 mois a aussi progressé de 16 à 18%. Le profil s'est également rajeuni en Blonde d'Aquitaine : les génisses de plus de 36 mois sont passées de 39% à 32% et celles de moins de 30 mois de 20% à 27%.

Les poids de carcasse des génisses produites dépendent en premier lieu de la race. Chaque race montre en effet une courbe de Gauss plus ou moins symétrique, autour d'une valeur centrale. Les génisses de races à viande ont été alourdies au cours des 10 dernières années, la courbe se décalant légèrement vers la droite entre 2010 et 2021, ce qui n'est pas le cas des laitières dont le poids est resté relativement stable.

En 2021, 58% des génisses charolaises pesaient entre 340 et 440 kg ; 24%, plus de 440 kg et 18% moins de 340 kg. Les Blondes d'Aquitaine sont en moyenne plus lourdes : 49% pesaient entre 420 et 520 kg en 2021 ; 20% plus de 520 kg et 31% moins de 420 kg. Les Limousines sont en revanche plus légères : 57% pesaient entre 320 et 420 kg ; 20% plus de 420 kg et 22% moins de 320 kg.

Progression des conformations en race à viande

En 10 ans, les conformations des génisses de race à viande ont progressé. La part des génisses U et E en race charolaise est passée de 28% en 2010 à 31% en 2021. En race limousine elle est passée de 47% à 51% et en Blonde d'Aquitaine de 67% à 68%.

À l'inverse, les races laitières ont plutôt enregistré une dégradation des conformations, avec plus de P que par le passé (sauf en Montbéliarde pour qui la part de P s'est réduite de 17% en 2010 à 14% en 2021). En Prim'holstein, la part de conformation P est passée de 62% en 2010 à 73% en 2021 et en race Normande de 9% à 11%.



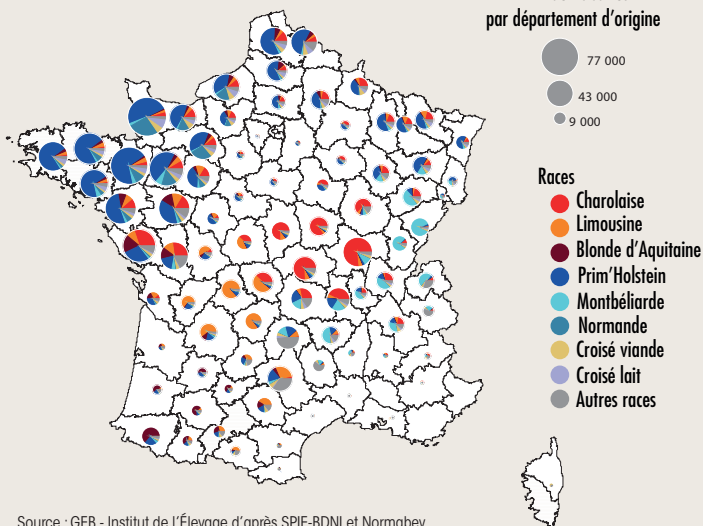
Génisses charolaises à l'engraissement.

FEMELLES : UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRODUITS

ABATTAGE DE VACHES EN 2021 SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉLEVAGE

Départements avec plus de 500 animaux abattus

Animaux abattus par département d'origine



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

La production de vaches de réforme reflète la typicité des différentes zones d'élevage

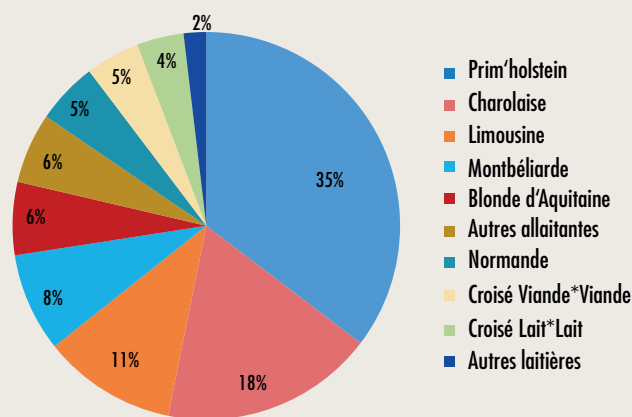
La production de vaches de réforme est localisée dans les régions d'élevage. En effet des flux de vaches maigres existent entre régions à faible potentiel d'engraissement et régions à plus fort potentiel, mais ils restent marginaux.

La race Prim'Holstein prédomine dans le « croissant laitier », du Grand Ouest au Grand Est en passant par le Nord de la France. La race Normande est fortement présente en Normandie et dans les départements limitrophes. La Montbéliarde en Franche Comté, dans l'Ain, en Haute-Savoie, Isère et dans le Massif central. La race charolaise est présente dans le bassin charolais (Bourgogne, Allier, Puy de Dôme, Loire, Cher), mais également en Pays de la Loire et dans le Grand Est. La race limousine est concentrée sur le bassin limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Lot, Aveyron, Charente), mais elle a essaimé aussi en Pays de la Loire. La Blonde d'Aquitaine est concentrée dans le Sud-Ouest, mais a elle aussi essaimé dans les Pays de la Loire.

52% des vaches abattues sont des laitières

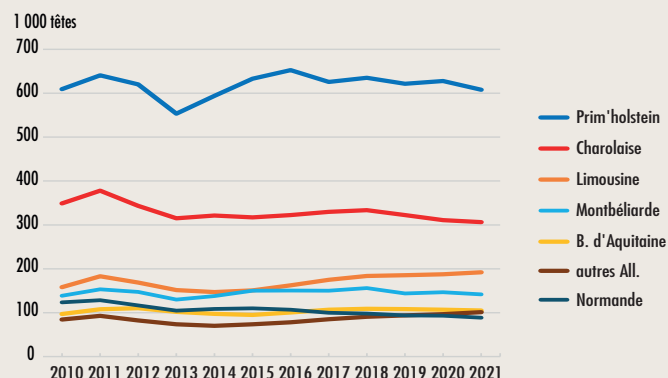
Le taux de renouvellement étant plus important en élevage laitier, les laitières sont plus nombreuses dans les abattages de vaches de réforme (52% des vaches abattues en 2021) bien qu'elles soient moins nombreuses dans les cheptels. Ainsi la Prim'Holstein compte pour 35% des vaches abattues, suivie de la Montbéliarde (8%), de la Normande (5%), des Croisées lait (4%) et des autres races laitières (2%). La première race à viande est la Charolaise (18% des réformes), suivie de la Limousine (11%), de la Blonde d'Aquitaine (6%), des croisées viande (5%). Les autres races allaitantes représentent 6% du total. Il s'agit principalement de la Salers et de l'Aubrac, les deux races rustiques du sud du Massif Central.

EFFECTIFS DE VACHES ABATTUES PAR RACE EN 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

ABATTAGES DE VACHES EN FRANCE



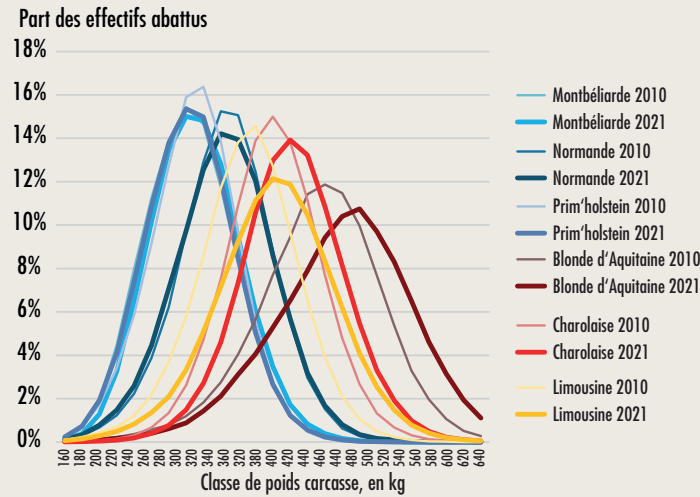
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

Des évolutions contrastées selon les races

La spécialisation laitière pour préparer la fin des quotas laitiers en 2015 a plutôt renforcé la part de la Prim'Holstein au sein des races laitières, une dynamique qui s'est traduite dans les abattages de vaches de réforme, même si depuis 2016 les abattages s'érodent. Entre 2012 et 2021, les effectifs de Prim'Holstein abattues ont baissé de 2%, ceux de Montbéliarde de 4%, alors que ceux de Normandes ont chuté de 20%.

Les effectifs de vaches charolaises abattues ont reculé de 11% entre 2012 et 2021 et ceux de vaches Blonde d'Aquitaine ont baissé de 5%. Dans le même temps, les effectifs de Limousines ont progressé de 14% et ceux des races rustiques de 23%. Cette croissance des races rustiques est liée à la capitalisation récente dans ces races, avec le recentrage du troupeau allaitant dans le bassin allaitant, mais aussi l'utilisation de races rustiques en dehors de leur berceau, puis au début de décapitalisation finalement visible dans ces races. Entre 2017 et 2021, les abattages de vaches allaitantes toutes races confondues sont restés relativement stables, alors que le cheptel diminuait fortement. Ils étaient en fait alimentés par le début de la phase de décapitalisation.

POIDS DE CARCASSE DES VACHES EN 2010 ET 2021

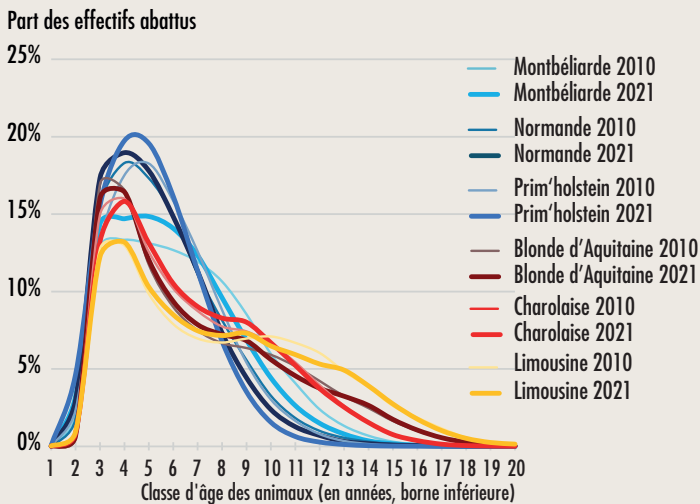


Des vaches allaitantes plus lourdes

Porté par l'évolution de la génétique, le poids carcasse des vaches allaitantes abattues a progressé. Ainsi entre 2010 et 2021, le pic de la distribution des poids s'est alourdi de 20 kg pour les Limousines et les Charolaises et de 40 kg pour les Blondes d'Aquitaine. En 2021, 55% des vaches limousines abattues pesaient entre 360 et 460 kg de carcasse, 62% des vaches charolaises pesaient entre 380 et 480 kg de carcasse, et 56% des Blondes pesaient entre 440 et 560 kg.

À l'inverse, les poids des vaches laitières sont restés quasiment stables. Les réformes Prim'Holstein se sont même légèrement allégées sous l'effet d'une moindre finition. En 2021, 67% des Prim'Holstein abattues pesaient entre 260 et 360 kg de carcasse, et 44% entre 280 et 340 kg. Les Montbéliardes ont un profil très similaire (66% abattues entre 260 et 360 kg). Les Normandes sont un peu plus lourdes : 62% abattues entre 300 et 400 kg de carcasse.

ÂGE À L'ABATTAGE DES VACHES EN 2010 ET 2011



Âge à l'abattage : des profils plus ou moins étalés

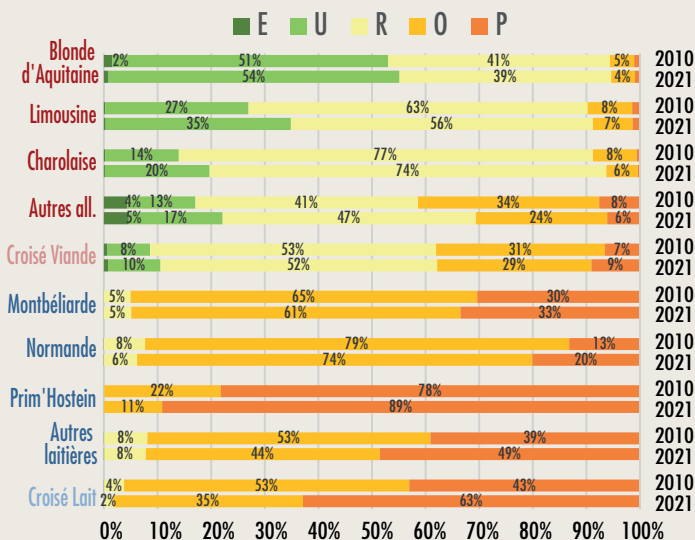
En 2021, 60% des vaches prim'Holstein et 57% des vaches normandes ont été abattues avant l'âge de 6 ans. Les Montbéliardes ont un profil d'âge plus étalé : 53% ont été abattues à plus de 6 ans.

Les vaches de race à viande sont dans l'ensemble gardées plus longtemps. 63% des vaches limousines sont abattues à plus de 6 ans, ainsi que 57% des Charolaises et 55% des Blondes d'Aquitaine. À noter que la barrière des 10 ans stipulée dans certains cahiers des charges engendre un pic d'abattage à 9 ans.



Vaches Holstein au cornadis avec ration ensilage de maïs.

CONFORMATION DES VACHES PAR RACE EN 2010 ET 2021



Conformation améliorée en race à viande, dégradée en laitière

Les conformations des vaches de races à viande ont globalement progressé entre 2010 et 2021. En 2021, 55% des Blondes d'Aquitaine étaient classés U ou E, 39% étaient classés R. 35% des Limousines étaient classés U et 56% R. 20% des Charolaises étaient classés U et 74% R.

À l'inverse, les conformations des laitières se sont dégradées. La part de P a fortement augmenté, pour représenter 89% des Prim'Holstein (70% en 2010), 33% des Montbéliardes (30% en 2010) et 20% des Normandes (13% en 2010). Cette dégradation est liée à la spécialisation des races, mais aussi sans doute à la moindre finition des vaches dont le but premier est, encore plus que par le passé, de produire du lait.

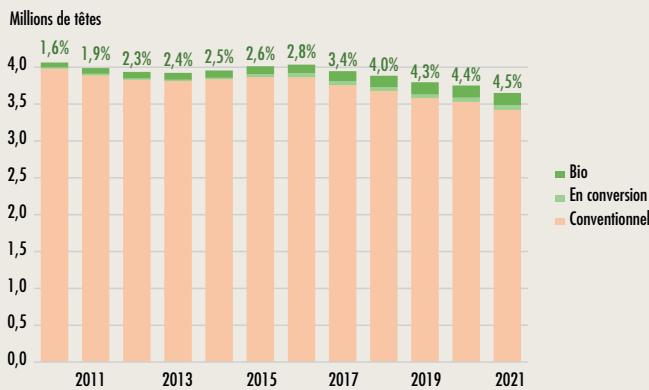
7

CROISSANCE DE LA PRODUCTION ISSUE DES CHEPTELS BIO

La production d'animaux bio a connu une forte progression entre 2010 et 2021, à la suite de la progression du nombre de cheptels bio, tirée par des conversions dynamiques. Pour autant, seule une part réduite des animaux issus de ces élevages trouve leur valorisation dans les filières biologiques et de nombreux mâles, en particulier, quittent les élevages bio pour être engraisés dans le conventionnel... Un important réservoir de croissance de la production de viande bio existe donc, si le marché retrouve une dynamique.

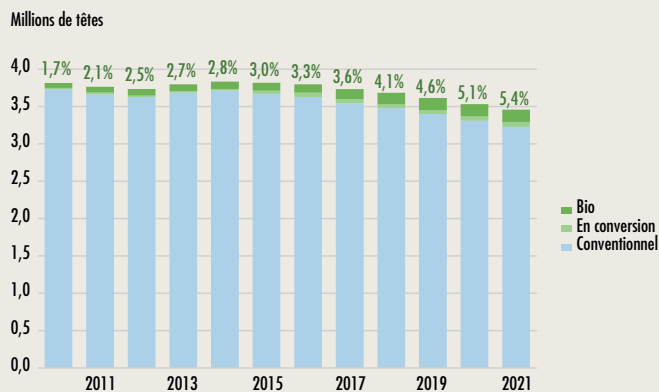


ÉVOLUTION DES CHEPTELS DE VACHES ALLAITANTES CONVENTIONNELS, EN CONVERSION ET BIOLOGIQUES



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DES CHEPTELS DE VACHES LAITIÈRES CONVENTIONNELS, EN CONVERSION ET BIOLOGIQUES



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

Cheptels bio : une croissance tirée par les conversions

Depuis les années 2014 et 2015, les conversions au bio ont été très dynamiques tant dans le cheptel laitier que dans le cheptel allaitant. Les effectifs de vaches laitières en conversion ont même plus que doublé entre 2016 et 2021, passant de 32 000 à 101 000 têtes. En conséquence de ce flux entrant, le cheptel bio a poursuivi sa croissance. Ainsi, entre 2016 et 2021, le nombre de vaches élevées dans des cheptels bio ou en conversion a augmenté de 35% pour les allaitantes et bondi de 87% pour les laitières, atteignant respectivement 230 000 têtes (4,5% du cheptel national allaitant) et 292 000 têtes (5,4% du cheptel national laitier).

Au total, alors que les cheptels conventionnels, laitier et allaitant, reculaient de -11% (-443 000 vaches allaitantes et -399 000 vaches laitières) entre 2016 et 2021 sous le double effet de la décapitalisation et des conversions au bio, les cheptels biologiques augmentaient de +47% en allaitant (+53 000 vaches) et de +54% en laitier (+67 000 vaches).

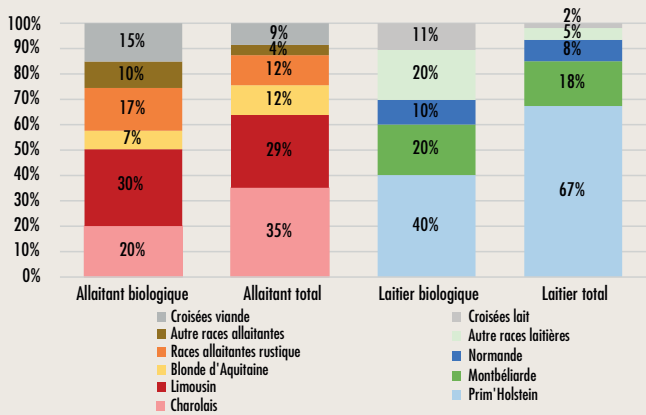
Une plus forte présence des races rustiques

Les cheptels biologiques sont caractérisés par une plus faible présence des races majoritaires et par le recours plus important au croisement ainsi qu'aux races rustiques et mixtes. Ainsi, les trois races allaitantes majoritaires (Charolais, Limousin, Blonde d'Aquitaine) ne représentent que 60% des vaches allaitantes conduites en bio, contre 77% des vaches conventionnelles. Les vaches allaitantes rustiques représentent 17% des effectifs en bio contre 12% en conventionnel.

Côté cheptel laitier, la différence est encore plus flagrante : alors que la Prim'Holstein est majoritaire dans les cheptels conventionnels (67% des vaches) elle ne représente que 40% des vaches laitières biologiques.

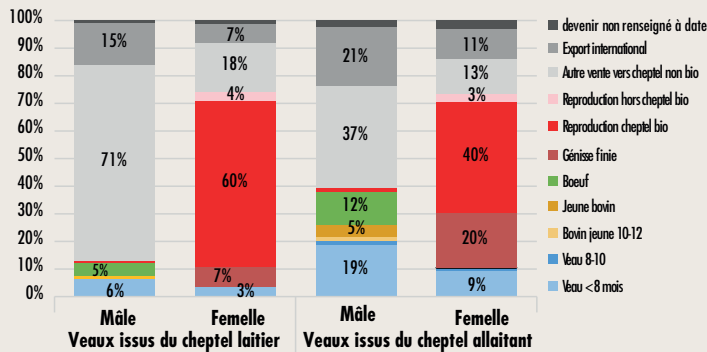
Outre le recours à des races rustiques ou à plus petits effectifs, les cheptels biologiques sont caractérisés par une plus forte présence des animaux croisés. En lait, les vaches croisées représentent ainsi 11% des mères élevées dans un troupeau biologique, contre 2% en conventionnel.

RÉPARTITION PAR RACE DES VACHES DANS LES CHEPTELS BIOLOGIQUES ET CONVENTIONNELS, HORS CROISÉS LAIT-VIANDE, EN 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

DEVENIR DES VEAUX NÉS EN 2017 DANS LES ATELIERS BIOS CONNUS AU 31 DÉCEMBRE 2021 - HORS MORTALITÉ



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Commission européenne et estimations propres

Des cheptels localisés dans les régions d'élevage

Les cheptels biologiques sont situés principalement dans les grandes régions d'élevage (arc atlantique, montagnes de l'Est et Massif central pour les laitiers, Massif central et Pays de la Loire pour les allaitants). Cependant, du fait d'un effet « dilution » dans le cheptel total, la part des vaches conduites en bio est plus importante hors des bassins habituels. Ainsi, les anciennes régions PACA, Alsace et Languedoc-Roussillon présentent la plus forte proportion du cheptel conduit en agriculture biologique, avec plus de 10% du cheptel de vaches concernés.

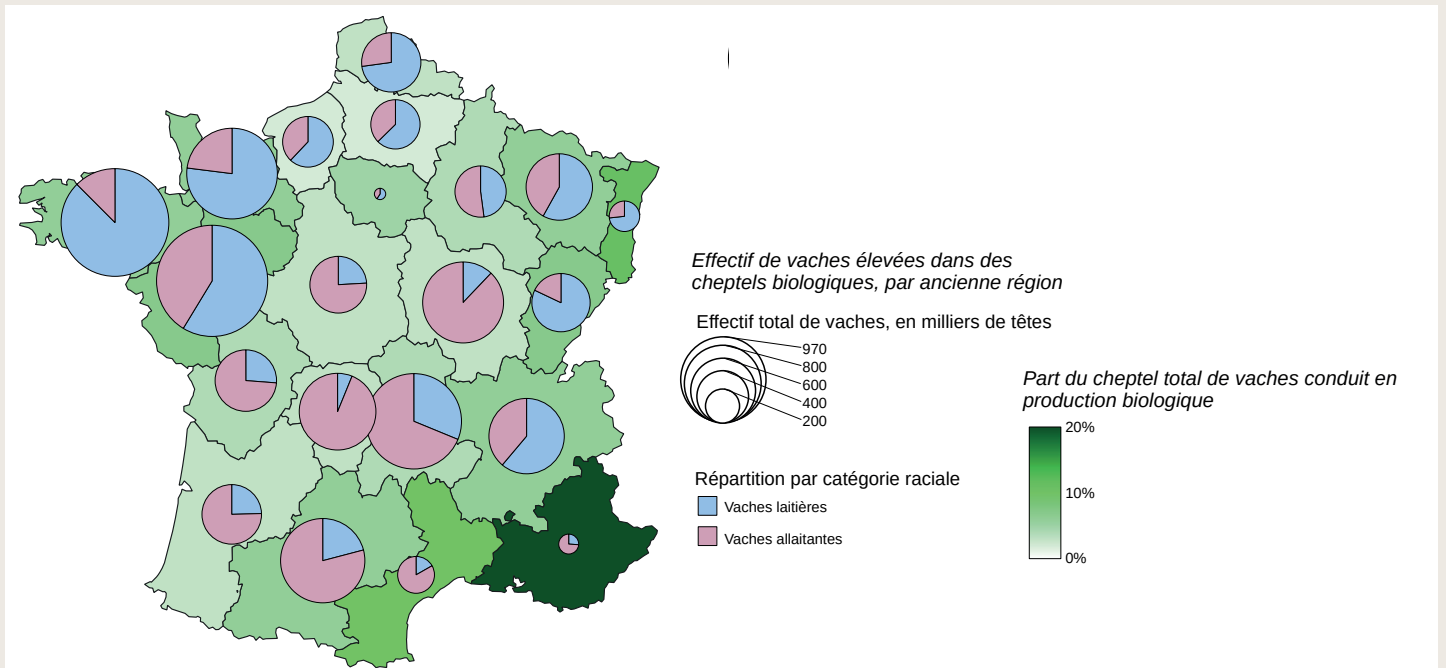
De nombreux animaux quittent la filière bio avant abattage

Le schéma ci-contre retrace l'orientation d'un veau mâle ou femelle, né dans un cheptel certifié biologique, selon que la mère est de type laitier (à gauche) ou allaitant (à droite). Il ressort que la proportion d'animaux quittant les filières bio est extrêmement importante : 86% des mâles laitiers et 58% des mâles nés de mère allaitante. Ces animaux sont pour partie exportés vers d'autres pays (Espagne et Italie en particulier) et pour partie engraisés en France dans un élevage conventionnel, dans les filières traditionnelles : veaux de boucherie pour les mâles laitiers et jeunes bovins mâles non castrés pour les mâles de mère allaitante.

Parmi les animaux qui restent engraisés dans les filières bio, les productions principales sont la production de veaux de moins de 8 mois et de bœufs castrés. La production de bovins d'âge intermédiaire, en particulier de jeunes bovins, est très confidentielle en élevage biologique. Elle suscite par ailleurs des travaux de recherche et d'expérimentation pour étudier les opportunités de développement, en particulier avec des systèmes herbagers. Coût de l'alimentation, manque de références d'engraissement de jeunes animaux à l'herbe, rapport de prix gras / brouillard... Ces productions sont à ce jour encore trop peu intéressantes pour les éleveurs bio.

La reproduction reste le destin principal des femelles issues de troupeaux laitiers (60%) et allaitants (40%) biologiques, malgré des abattages de génisses non négligeables au sein des femelles allaitantes.

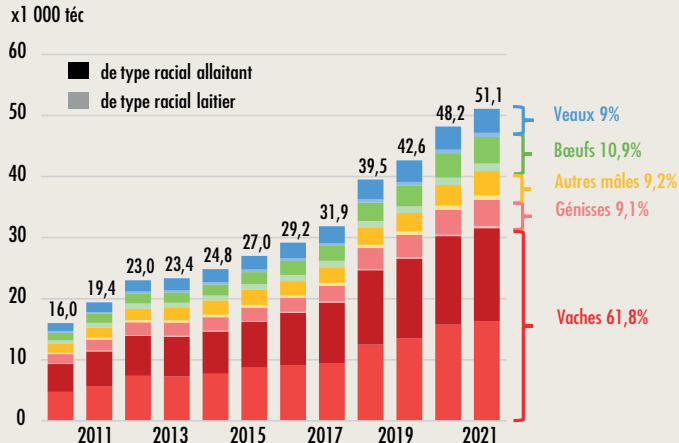
RÉPARTITION DES CHEPTELS BOVINS BIOLOGIQUES PAR ANCIENNE RÉGION, EN 2021



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SPIE-BDNI et Normabev

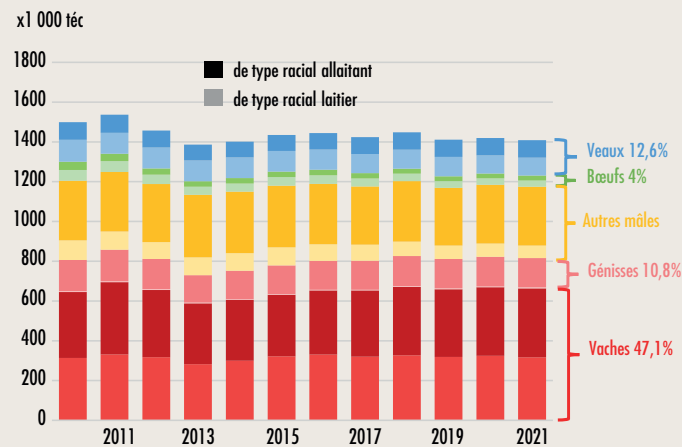
CROISSANCE DE LA PRODUCTION ISSUE DES CHEPTELS BIO

ÉVOLUTION DES ABATTAGES DE BOVINS ISSUS DES ÉLEVAGES BIOLOGIQUES



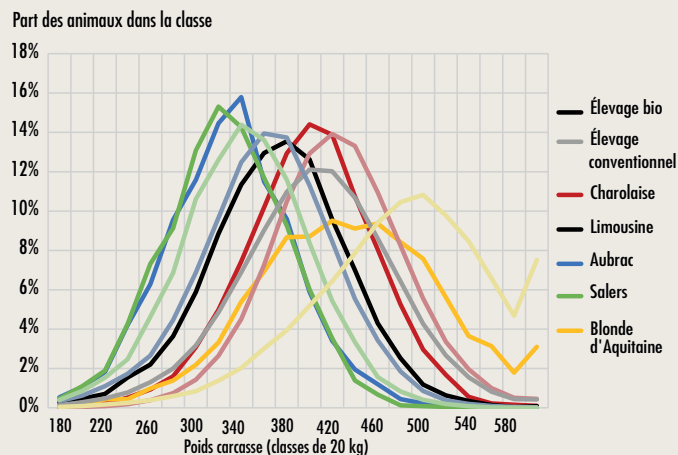
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DES ABATTAGES DE BOVINS TOUS ÉLEVAGES CONFONDUS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

DISTRIBUTION DES POIDS CARCASSES DES VACHES DE RACES ALLAITANTES ABATTUES 2021 SELON LE MODE D'ÉLEVAGE



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

Une production dominée par les animaux allaitants

La production de viande bovine en agriculture biologique a nettement augmenté au cours des dix dernières années. Entre 2010 et 2021, les abattages de bovins issus du cheptel biologique ont ainsi été multipliés par 3,2 pour dépasser les 51 000 t. La hausse de la production de viande de gros bovins en AB repose à la fois sur le cheptel allaitant et le cheptel laitier. En 2021, les animaux issus du cheptel allaitant représentaient la majorité de la production de viande bio (62% des tonnages). Part similaire à celle du cheptel global français, bio et conventionnel confondus (63% de la production issue du cheptel allaitant).

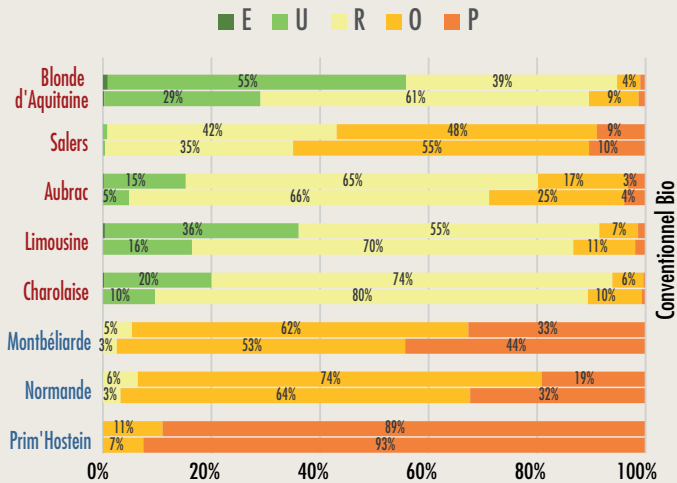
Une production d'animaux bio tirée par les femelles

Le manque de filières de valorisation pour les mâles évoquée plus haut a pour conséquence immédiate une prédominance des femelles dans la viande bio : ces dernières représentent plus de 70% des volumes de viande rouge biologique produits en 2021, contre seulement 58% pour le cheptel global. La croissance de la production laitière biologique et en conséquence l'augmentation de la disponibilité du « co-produit vache laitière » a notamment tiré la production de viande de femelle de réforme biologique.

La production biologique se distingue également par une contribution importante des bœufs. Ceux-ci représentent 11% des tonnages de viande biologique, contre 4% toutes filières confondues. À l'inverse, les autres mâles (jeunes bovins principalement) sont principalement conduits en système conventionnel (25% des tonnages français produits mais seulement 9% des tonnages bio). En cause, le coût des aliments biologiques, qui pousse les éleveurs à privilégier l'engraissement de bœufs, davantage à l'herbe, par rapport à celui des jeunes bovins, dont la ration est beaucoup plus énergétique et basée sur des fourrages récoltés, des coproduits et des concentrés, plus chers à produire ou à acheter.

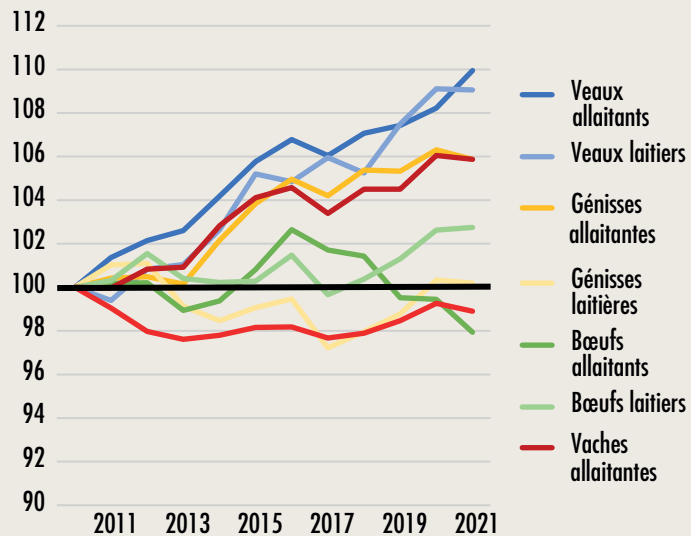


CONFORMATION DES VACHES DE ABATTUES 2021 SELON LA RACE



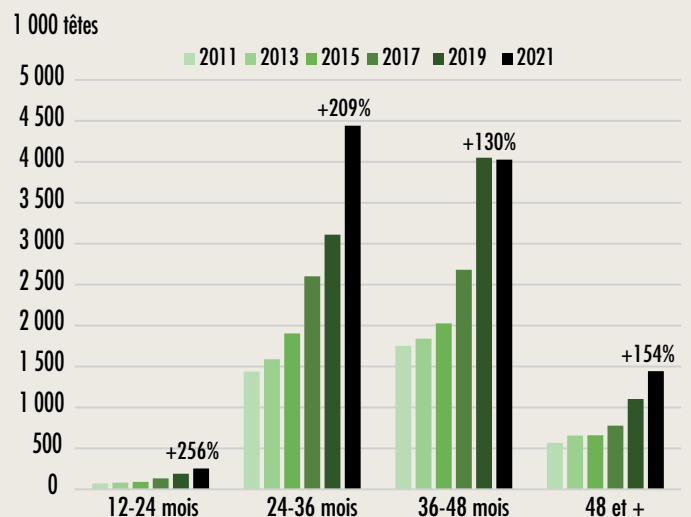
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

ÉVOLUTION DES POIDS CARCASSES DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ANIMAUX BIOLOGIQUES - BASE 100 EN 2010



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

PRODUCTION DE BŒUFS CASTRÉS ISSUS DU CHEPTEL ALLAITANT BIOLOGIQUE, EN TÊTES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev - projet Casdar proverbial

Des vaches plus légères et moins conformées

Globalement, les vaches allaitantes biologiques abattues sont plus légères et moins conformées que les animaux conventionnels. La forte présence des races rustiques et des races plus légères n'est pas la seule explication. La moindre conformation des animaux biologiques étant également vraie au sein de chaque race. Les prix des aliments biologiques, nettement plus élevés que les aliments conventionnels, peuvent expliquer la moindre finition des vaches biologiques. Ainsi, la proportion de vaches classées U ou E passe de 36% en conventionnel à 16% en bio pour les Limousines, et même de 55% à 29% pour les Blondes d'Aquitaine !

Cet effet est moins visible en races laitières, pour lesquelles la finition est moins fréquente dans les troupeaux conventionnels. Pour les races mixtes cependant, la proportion d'animaux classés P est nettement plus élevée dans les cheptels biologiques, au détriment de la classe U, traduisant un déficit de finition des vaches.

Les poids des animaux biologiques ont eu tendance à augmenter depuis dix ans, à l'exception des vaches laitières, dont le produit principal est le lait, et des bœufs allaitants, du fait d'un rajeunissement de l'âge à l'abattage. Par exemple, les génisses allaitantes bio étaient en moyenne 22 kg-éc plus lourdes en 2021 qu'en 2010. Pour les veaux, l'écart était de +12 kg-éc en laitier et +15 kg-éc en allaitant, du fait d'un âge à l'abattage plus avancé (6-8 mois). Les veaux laitiers bio ont un poids moyen de carcasse de 141 kg-éc, proche de celui des poids des veaux conventionnels.

Production croissante de bœufs rajeunis

Entre 2010 et 2021, la production de bœufs a été multipliée par trois jusqu'à atteindre 15 000 têtes, suivant la tendance générale des abattages d'animaux biologiques. Le profil de production évolue assez rapidement vers de plus jeunes animaux, principalement entre 24 et 36 mois, au détriment des bœufs plus âgés qui connaissent un dynamisme moins marqué. Les poids des bœufs se sont établis à environ 440 kg carcasse en moyenne pour les races à viande et 370 kg-éc pour les races laitières et mixtes.





DOSSIER
VIANDE BOVINE

PRODUCTION

N° 535
Décembre 2022

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

Dossier marché mondial de la viande bovine en 2022. Perspectives 2023.
N° 541 - Juin 2023

Dossier marchés mondiaux des produits laitiers en 2022. Perspectives 2023.
N° 540 - Mai 2023

Dossier annuel Ovins 2022.
Perspectives 2023. N° 539 - Avril 2023

Dossier annuel Caprins 2022.
Perspectives 2022. N° 538 - Mars 2023

Dossier annuel Bovins lait 2022.
Perspectives 2023. N° 537 - Février 2023

Dossier annuel Bovins viande 2022.
Perspectives 2023. N° 536 - Janvier 2023

Dossier Spécial PAC. La PAC dans tous ses ÉTATS -
N° 534 - Novembre 2022

Dossier Filières viande bovine Mercosur.
N° 533 - Octobre 2022

Dossier Filières lait de brebis autour de la Méditerranée. N° 532 - Septembre 2022



Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez

Mise en page et iconographie : Leila Assmann

Crédits photos : Couverture : ©Peo-Hedin/unplash - P2 ©Chambre Agriculture 35/FlickrR - P4 ©F Joly/Cniel - P15 ©Nicolas Dieppedalle/Fotolia - P16 ©Georges-Humbert/Civ - P5-10-14-17-21-22-25-27-28-30-31-3^{ème} de couverture ©DR Institut de l'Élevage -

Directeur de la publication : Martial Marguet

Imprimé à Setig Abelia - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0022501013

Abonnement version papier : 160 € TTC par an : leila.assmann@idele.fr - Tél. : 01 81 72 16 06

Version numérique téléchargeable gratuitement sur <http://www.idele.fr> - Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE